

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1^{er} janvier
ou 31 décembre

LE NUMÉRO : 3 F
FRANCE un an : 15 F
ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La-Fayette, PARIS-10^{ème} — Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

« A travers la Musique
nous atteignons les vérités
ineffables, elle supplée à l'impuissance du
langage humain ».

Marcel BRION.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

No 295 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS —

NOVEMBRE 1976

LES MOYENS TECHNIQUES DE LA DIFFUSION DE LA MUSIQUE DANS LES MASSES ET LA CULTURE MUSICALE CONTEMPORAINE

par Dimitri Kabalevski,

Professeur au Conservatoire de Moscou
Président d'honneur de l'I.S.M.E.

1) LES RÊVES RÉALISÉS

Mozart ne pouvait s'imaginer certes que sa symphonie, jouée pour quelques centaines de mélomanes dans un hôtel particulier viennois, pourrait être entendue en même temps non seulement dans d'autres maisons de la capitale autrichienne, non seulement dans une autre ville ou un autre pays, mais dans le monde entier.

Beethoven, Berlioz, et Tchaikovsky, qui s'adressaient au grand public, ne pouvaient s'imaginer qu'un jour leur musique lui serait effectivement accessible à n'importe quelle minute, dans n'importe quel point du globe.

Les grands virtuoses du passé pouvaient-ils envisager qu'avec le temps, l'art des interprètes serait perpétué, enregistré sur bande magnétique et disque, de même que les œuvres des compositeurs sur le papier à musique ?

Dans le meilleur des cas, ce n'étaient que des rêves et rien que des rêves. La musique restait l'apanage d'une élite. L'interprétation de l'œuvre musicale n'était accessible qu'à ceux qui y assistaient. Chaque interprétation était unique et disparaissait à tout jamais avec le dernier son...

Le rêve de grands musiciens du passé s'est réalisé. Ce miracle s'est opéré sous les yeux de ma génération. On a vu apparaître le premier disque, la première bande enregistrée, le cinéma parlant, on a entendu les premières émissions musicales à la radio et à la télévision.

Des perspectives sans précédent en matière d'instruction musicale se sont offertes aux plus larges masses populaires, ce dont ne pouvaient rêver ni Beethoven, ni Berlioz ni Tchaikovsky.

L'apparition des moyens techniques de diffusion de la musique dans les masses peut être considérée, de bon droit, comme une révolution qui a joué un rôle non moins grand que l'invention de système de notation.

2) UN COUTEAU

A DEUX TRANCHANTS.

Avec un même couteau on peut sauver l'homme de la mort et lui enlever la vie. Tout dépend de celui qui le tient.

Tout moyen technique de diffusion de la culture peut-être comparé à ce couteau. A la même linotype, on peut composer les œuvres géniales de Shakespeare ennoblissant d'innombrables lecteurs, aussi bien que des livres pornographiques en corrompant un tout aussi grand nombre. Le même écran de cinéma peut véhiculer l'humanisme aussi bien que les idées rétrogrades. Un grand artiste et un médiocre utilisant le même microphone, la même bande, les mêmes disques !

Tout vient des hommes ! Tout vient de leur conscience, de leurs convictions, de leurs intentions, du niveau de leur culture ! Une responsabilité morale gigantesque incombe à ceux qui détiennent les nouveaux moyens de diffusion de la musique dans les masses !

On ne saurait surestimer le grand rôle positif que jouent ces

moyens dans la vie culturelle des peuples du globe, surtout dans les pays où l'Etat se préoccupe de l'instruction musicale du peuple.

Malheureusement, ils exercent une autre influence sur la culture musicale contemporaine...

3) LA NAISSANCE DE L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE RECREATIVE

Des contradictions algues sont apparues dès les premiers pas de la révolution technique dans la musique, contradictions inhérentes à la nature même de cette révolution.

Premièrement, la musique, auparavant accessible à un petit nombre d'hommes instruits musicalement, est devenue l'apanage d'un grand nombre de gens non initiés. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la majorité des néophytes qui ont eu accès à la musique grâce à la radio et à la télévision aux disques et au cinéma ait préféré la musique récréative n'exigeant ni expérience, ni préparation spéciale, ni efforts intellectuels.

Il faut également tenir compte du fait que c'était une époque de guerres et d'ébranlement sociaux, quand beaucoup de gens saisissaient la première possibilité de se distraire.

La demande de musique récréative a été entendue par ceux qui possédaient les moyens de diffusion et le flot de musiquette a submergé des gens à qui on ne pouvait le reprocher, car ils ne savaient pas distinguer l'art véritable des pâles imitations.

La musique légère a été composée par des compositeurs de talent se basant sur le folklore et les traditions classiques tels que George Guershin et Isaak Dounaevski et par des centaines voire des milliers de tâcherons qui ont senti l'odeur de l'or. La bonne musique légère réjouissait les gens, embellissait leur vie, tandis que la mauvaise musique légère engendrait une attitude frivole envers la musique, le manque de goût, l'ignorance.

La deuxième contradiction de la révolution technique dans la musique, découlant dans une grande mesure de la première réside en ceci : le développement impétueux de moyens techniques de diffusion de la musique dans les masses a lié le domaine de l'activité artistique, de l'éducation culturelle avec la production industrielle, avec le commerce qui, comme l'on sait, ne coordonne pas toujours ses activités, tant s'en faut, avec les impératifs artistiques.

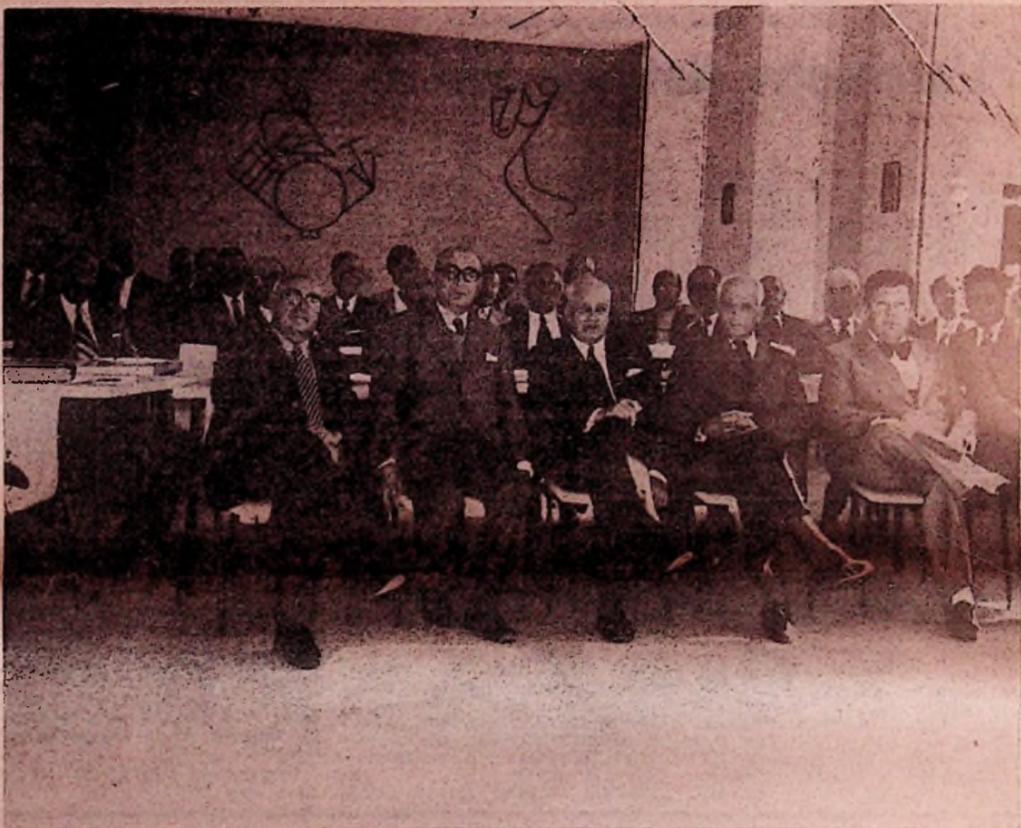
C'est ainsi que l'industrie de la musique récréative est née et son influence sur la culture musicale contemporaine est loin d'être inoffensive !

(Suite page 3)

N'oubliez-pas

LE 1 F POUR TOUCY

CONGRÈS D'AUTOMNE 1976



Lettre de Monsieur Dimitri KABALEVSKI à M. André AMELLER

TRADUCTION

Mon cher Ami et Collègue,

C'est très volontiers que je vous donne la permission de reproduire mes propos : si vous pensez qu'ils peuvent intéresser les musiciens de votre pays, j'en serai très heureux.

Avec mon bon souvenir et mes salutations cordiales.

D. KABALEVSKI.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de deux personnalités du monde musical :

M. Roger BOURDIN, éminent flûtiste, professeur au Conservatoire de Versailles, et M. Louis FOURESTIER, chef d'orchestre, professeur honoraire de la classe de Direction d'Orchestre au Conservatoire National Supérieur de Paris, où il a enseigné pendant de nombreuses années.

La Confédération Musicale de France s'associe au deuil des familles et des élèves de ces deux musiciens ; elle leur présente ses condoléances émues.

En 1973, l'assemblée générale ordinaire avait lieu pour la dernière fois au mois d'octobre, et, comme suite à l'alignement de l'exercice comptable sur l'année civile, l'assemblée générale avait lieu à partir de 1975 au mois de mars. Dans ces conditions, il devenait difficile de faire en juin un congrès d'été : il n'y en eut donc pas en 1975.

En 1976, le conseil d'administration a décidé de tenir en automne cette assemblée générale intermédiaire entre deux assemblées ordinaires, et de la tenir à Toucy, et c'est ainsi que le 26 septembre dernier avait lieu le premier congrès d'automne dans le cadre du Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Le 25 septembre, dès 9 h. 30, arrivaient à Toucy les membres du conseil d'administration et les membres des commissions. Obligé de s'absenter en raison d'un deuil, le directeur du centre avait tenu à donner des instructions précises au personnel, et ce dernier a droit à nos remerciements car il n'y eut pas le moindre flottement dans l'accueil, dans l'installation et dans les repas.

Cette journée du 25 septembre fut une journée d'intense travail. Dès leur arrivée, le président Ehrmann et le président Ameller avaient rendez-vous avec M. Guillard, architecte du centre, pour fixer la date de réception définitive des travaux.

De 10 h. 30 à 12 h. 30 se réunissaient dans les diverses salles de l'établissement, la Commission des Finances, la Commission du Journal, la Commission artistique et technique, la Commission jeunesse, et la Commission des Musiques militaires. Après le déjeuner, tandis que la Commission des finances et la Commission artistique et technique poursuivaient leurs travaux, se réunissait la Commission des Relations extérieures, puis la Commission des Affaires administratives, et simultanément la Commission d'étude des vœux.

Après le dîner, à 20 h. 15, avait lieu la réunion du Conseil d'ad-

ministration, cependant que la Commission artistique et technique poursuivait encore ses travaux. Après de brefs exposés du secrétaire général sur la situation générale et du trésorier sur la situation financière, les présidents de chaque commission rendirent compte au conseil du résultat de leurs travaux, et le conseil arrêta les dernières dispositions pour l'assemblée générale du lendemain. Et à 23 h. du soir, chacun s'en fut coucher, comme dans Malbrough !

Le petit orage du matin ne troubla pas le sommeil, et se borna à gêner quelques minutes, par la coupure d'électricité qu'il provoqua, ceux qui s'étaient levés un peu trop tôt. Il n'était cependant pas question pour certains de s'attarder au lit, car à 8 h. se réunissait, sous la présidence de M. Ehrmann, le Comité de gestion de Toucy. M. Tonnon, rentré dans la nuit, y était présent ainsi qu'à l'assemblée générale qui suivit à 10 h. 30 et se déroula dans l'auditorium du centre sous la présidence du président Ameller.

On pourra lire à la page administrative le procès verbal en extenso de cette réunion, au cours de laquelle, après les souhaits de bienvenue du président Ameller, on put entendre les exposés du secrétaire général, du trésorier et des présidents des commissions.

La séance fut levée vers 13 h. après la traditionnelle photographie (voir ci-dessus) et l'on se retrouva par petites tables de quatre dans la salle à manger du centre pour le déjeuner de clôture. Le personnel de la cuisine s'était distingué et le repas se prolongea dans une excellente ambiance jusqu'à l'heure des départs.

Pour certains des congressistes, c'était le premier contact avec le Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann. Tout porte à penser qu'ils en auront emporté une excellente impression, et qu'ils seront, au sein de leurs fédérations respectives, d'ardents propagandistes pour les « stages de Toucy ».

LA PAGE DES JUNIORS



Le pupitre de basses de l'Orchestre Junior

L'Orchestre National Junior

56 MUSICIENS...

4 flûtes, 1 piccolo, 2 hautbois, 2 bassons, 1 clarinette basse, 15 clarinettes (8 + 7), 3 saxophones altos, 2 saxophones ténors, 1 saxophone baryton, 2 cornets, 1 bugle, 5 trompettes, 4 cors, 3 trombones, 4 saxhorns basses, 2 contrebasses S.b., 1 timbalier, 3 percussions.

..REPRESENTANT 24 FEDERATIONS

Aisne, Musique d'Alsace, Ardennes, Aube - Haute-Marne, Auvergne, Bouches-du-Rhône, Centre, Champagne-et-Meuse, Côte-d'Or, Dauphinoise, Franche-Comté-Belfort, Ile-de-France, Indre-et-Loire, Loire et Haute-Loire, Nord et Pas-de-Calais, Normandie, Orléanais-Berry, Picardie, Seine-et-Marne, Sud-Est, Sud-Ouest, Vosges, Yonne.

LE REPERTOIRE

Hymne de la Confédération Musicale de France (Roger Boutry, Ed. Leduc). — Cap Kennedy (Serge Lancen, Ed. Chappell). — Toccarina (Desiré Dondeyne, Ed. Gardiens de la Paix). — Les Camisards (André Ameller, Ed. Martin). — Pavane (Morton Gould, Ed. Mills - Dolejal). — New Baroque Suite (Ted Huggens, Ed. Molenaar). — Danse des Clarinettes (Jacques Devogel, Ed. An-

del). — Suite Antillaise (Kees Vlak, Ed. Molenaar). — Introduction et Marche Funèbre pour un 14 Juillet (Darius Milhaud, Ed. Chants du Monde - Location).

oOo

René Tonnon, directeur du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, a présenté avec beaucoup de talent et d'érudition les différents concerts.

Voici comment, à Clamecy, il introduisit l'œuvre de Darius Milhaud « Introduction et Marche Funèbre pour le 14 Juillet » :

Monsieur le Maire,

C'est tout spécialement pour ce concert de Clamecy que Daniel Zemp a proposé aux stagiaires de jouer l'œuvre de Darius Milhaud.

Quand Romain Rolland, votre illustre compatriote, eut écrit le 14 juillet qu'il avait voulu l'expression collective du peuple, il voulut que la musique de scène fut aussi le résultat d'un travail d'équipe. C'est ainsi que Darius Milhaud, Arthur Honneger, d'autres encore, écrivirent chacun une intervention musicale confiée — puisqu'il s'agissait de spectacle en plein air — à une formation d'harmonie. Darius Milhaud écrivit les 2

pièces illustrant le premier tableau. La première, dans une verve toute méditerranéenne, exprime la joie des vainqueurs de la Bastille. Quant à la seconde, la Marche Funèbre qui, ce soir s'enchaînera, elle marque le passage du convoi funèbre des victimes de la journée. Ponctué inlassablement par la percussion elle est un grandiose crescendo d'interventions chuchotées au départ, qui vont s'entre-croisant et se heurtant dans une polytonalité déchirante allant jusqu'au paroxysme d'un unisson, symbole de l'unité des énergies, puis de crescendo, la fresque magnifique s'estompe pour laisser à nu le rythme obstiné de la percussion.

Monsieur le maire, les Juniors de l'Harmonie Nationale offrent cette exécution du 14 juillet à la ville de Clamecy en remerciement de la chaleureuse réception que vous nous avez réservée et en hommage au grand Romain Rolland, au romancier de Jean Christophe, au musicologue de Beethoven, à celui qui a prêté au langage musical « une action directe sur la raison et sur le cœur ».

oOo

De nombreuses personnalités du monde musical nous ont rendu visite pendant le stage ou ont assisté à un de nos concerts, parmi elles, citons :

M. Ameller, président de la Confédération Musicale de France ; M. Bardin, directeur du Conservatoire de Nevers ; M. Brisse, vice-président de la Fédération de Picardie ; M. Chabrier, président de la Fédération de l'Yonne ; M. Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; M. Druge, vice-président de la Fédération de l'Yonne ; M. Faillenot, président de la Fédération Aube - Haute-Marne ; M. Get, directeur de l'École de musique de Vimeu (Somme), membre de la Fédération de Picardie ; M. Gouverneur, membre de la Fédération de Picardie ; M. Julien, vice-président de la Fédération du Centre ; M. Neuranter, vice-président de la Fédération de Seine-et-Marne ; M. Pareille, professeur au Conservatoire d'Amiens ; M. Petit, membre de la Fédération Orléanais-Berry ; M. Pommard, directeur de l'école de musique de Bléré, membre de la Fédération d'Indre-et-Loire ; M. Pouillot, tuba-solo de la Musique de la Garde Républicaine.

(Extrait du journal du Centre du 5 août 1976).

LES GRANDES HEURES DU PARC VAUVERT

L'Orchestre National Juniors a enthousiasmé 1.500 spectateurs

UN SPECTACLE « SON ET LUMIERE »

Dans le magnifique décor du parc, un véritable spectacle « son et lumière » attendait le visiteur : sur le grand podium réalisés récemment, cinquante-six musiciens et musiciennes de 14 à 20 ans, chemises et corsages blancs, sous la lumière des projecteurs de la Maison de la Culture de Nevers : au fond, le château, illuminé pour la circonstance. L'allée dominant l'orchestre et l'immense pelouse étaient envahies par les Clamecycois, les touristes, les familles et amis des musiciens, venus parfois de très loin pour assister à ce concert unique...

LA QUALITE DE L'ORCHESTRE...

Il faut noter en premier lieu le côté spectaculaire des deux derniers morceaux (Danse des Clarinettes de Devogel et Suite Antillaise de Kees Vlak). Ils soulèveront l'enthousiasme et durent être exécutés en « bis ». Lors des soli, les musiciens se levaient et c'était un cornet remplaçant six trompettes, puis quinze clarinettes ou trois saxophones alto ou deux bassons ou encore les deux énormes contrebasses dont le balancement cadencé faisait étinceler le cuivre sous les projecteurs.

Mais la facilité du procédé ne retire rien à la qualité exceptionnelle de l'Harmonie Nationale Junior. Toujours en nous plaçant du côté grand public, la révélation fut dans l'exécution des nuances : un pianissimo ne souffrait aucun chuchotement de la part d'un spectateur bavard. L'orchestre était bien un ensemble dans lequel chaque exécutant se fondait, ayant conscience de son rôle pour une réalisation harmonique absolument parfaite. Les œuvres choisies étaient truffées de difficultés techniques que l'auditeur non averti ne pouvait deviner, tant l'exécution semblait aisée. Or les Camisards d'André Ameller, est une œuvre dont la difficulté est telle que seules cinq formations osèrent l'affronter au Concours International de Vichy 1976. De même Cap Kennedy de Serge Lancen, le 14 juillet, de Darius Milhaud, Toccarina, de Desiré Dondeyne, sont autant des tours de force à accomplir tant par leur difficulté que par le travail préparatoire de mise en place et d'interprétation.

...ET DE SON ENCADREMENT

Ceci nous amène aux chefs d'orchestre. Les quatre morceaux que nous venons d'énumérer étaient placés sous la baguette de Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie Peugeot de Sochaux. Son talent est incontestable, sa parfaite connaissance des instruments force l'admiration.

Claude Décugis, directeur de l'Harmonie Municipale et de l'Harmonie Junior du Havre, le relayait pour les œuvres dites de musique légère (New Baroque Suite, Pavane, Danse des Clarinettes et Suite Antillaise). Elève de Marcel Mule, responsable de la Commission des jeunes de la C.M.F., son activité en faveur des jeunes musiciens n'a d'égale que sa compétence de chef.

Le travail de répétition par pupitre durant le stage de 15 jours au Centre National de Toucy, fut confié aux deux assistants de MM. Zemp et Décugis M. Lenoir (Joigny) et M. Gorisse (Clamecy). Les habitants des Vaux d'Yonne ont sans doute été déçus de ne voir Jean-Michel Gorisse ne diriger que le tout premier morceau. Il nous faut leur préciser qu'un orchestre de ce niveau ne peut être dirigé par quatre chefs ; c'est une question... d'harmonie, au sens habituel du terme. Leur travail fut donc obscur, mais particulièrement efficace, puisqu'ils contribuèrent à la mise au point d'un orchestre absolument sensationnel, de l'avis du public, mais aussi des orfèvres en la matière.

Enfin, il faut souligner les talents du présentateur, M. René Tonnon, directeur du Centre National de Toucy, dont les commentaires simples permirent de suivre facilement les œuvres les plus difficiles...

L'AVENIR DE LA MUSIQUE POPULAIRE

M. Ameller nous a fait part de sa satisfaction après le concert. L'expérience est la première en France. Mais de véritables moyens financiers doivent lui être donnés ; elle ne peut se contenter de dons et de subventions. D'autres expériences peuvent être tentées sur le plan régional, et même départemental.

Claude Décugis a son harmonie Junior au Havre ; la Côte d'Or, où M. Ameller est directeur de l'École Nationale de Musique et d'art dramatique de Dijon, pourrait en monter une.

Dans le domaine de la musique populaire, la chance de la Nièvre est d'être à proximité de Toucy. De même, la chance de Clamecy est de voir l'école de musique confiée à M. Gorisse. Le conseiller général, le maire et son Conseil municipal entendent poursuivre leurs efforts par l'intermédiaire de l'Association Loisirs et Culture. Après une longue période de léthargie, Clamecy renaît en de multiples activités socio-culturelles. Le Parc Vauvert en particulier, qui comptera le concert du 30 juillet au nombre de ses grandes heures.

ÉDITORIAL

Du 15 au 31 juillet 1976, l'Orchestre National Junior de la Confédération Musicale de France s'est réuni au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann à Toucy. Sous la forme d'un orchestre d'harmonie étaient rassemblés 56 jeunes musiciens, sélectionnés au cours des stages de juillet 1975, puis février — deux sessions —, Pâques et concours d'excellence 1976. L'équipe d'animateurs était composée de Claude DECUGIS, Jean-Michel GORISSE, Roger LENOIR, René TONNON et Daniel ZEMP. C'était la première réalisation importante de la Commission Jeunesse.

Sur le plan artistique, disons que l'ensemble a donné d'étonnants résultats, et pourtant le répertoire choisi — Cap Kennedy ou les Camisards — était de la plus grande difficulté.

L'option prise par les responsables de jouer exclusivement des œuvres écrites pour orchestre d'harmonie confirme le courant actuel : confiance aux musiciens de notre temps. Il est souhaitable, indispensable, qu'à l'avenir, notre orchestre puisse être entendu, non pas par quelques milliers de personnes, mais par des centaines de mille, voire des millions d'auditeurs.

L'orchestre d'harmonie, considéré à tort comme un sous-orchestre par rapport au symphonique, doit avoir, et aura une place de choix. Misons sur la qualité et nous serons pris au sérieux.

L'Orchestre National Junior doit bénéficier des moyens audio-visuels de notre époque et l'image favorable qu'il peut apporter, dans notre pays, ne peut et ne doit servir que la seule Confédération Musicale de France. A ce moment seulement, il aura atteint son but.

Claude DECUGIS.

GRILLE No 8

LES MOTS CROISES MU-SI-CAUX de Daniel ZEMP

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTALEMENT

- A : Célèbre pianiste ;
- B : Dans le titre d'une œuvre de E. Grieg. — Phrase musicale de quelques mesures qui se reproduit dans son rythme ;
- C : Note. — Opéra moderne ;
- D : Stupides. — Nom persan de la flûte arabe de roseau ;
- E : Petit orgue à bouche originaire de Chine. — Tête d'Ictus ;
- F : Compositeur hongrois auteur d'Hary Janos ;
- G : Note ; G. Taillefer l'était de Parc Saint Mair ;
- H : Celui de Genève est bien connu. — Salutation ;
- I : Elles peuvent être masculines ou féminines. — Famille de musiciens allemands, originaire de Bonn ;
- J : D'Yvetot et J. Ibert. — Bourdon vocal tenu sur la tonique.

VERTICALEMENT

- 1 : Compositeur français au-

- teur de la musique d'un célèbre ballet. — 2 jumelles ;
- 2 : Parcours à l'envers. — Interjection. — Compositeur catalan à qui Albéniz et Granados doivent beaucoup ;
- 3 : Compositeur hongrois auteur du Mandarin Miraculeux. — Un véritable, c'est précieux ;
- 4 : Compositeur et organiste américain élève d'Horatio Parker. — Très petite quantité ;
- 5 : Prénom d'une compositrice contemporaine auteur de Symphonie pour orchestre d'harmonie. — Note ;
- 6 : L'opposé de Legato ;
- 7 : Sorte de luth à 5 cordes ;
- 8 : Ancien ornement appelé aussi « Sanglot ». — Compositeur français élève de Xavier Leroux ;
- 9 : Victoire de Napoléon. — Musicien des anciens Pays-Bas auteur de Messes ;
- 10 : Mot d'enfant. — De RE par exemple. — Région.

Solution grille No 7

HORIZONTALEMENT

- A. Harmonies. — B. Amour ; Bach. — C. Reqs. — D. Practorius. — E. Ut ; Mi. — F. P.T. ; Sax. — G. Riz ; Lomont. — H. Ha ; Detonne. — I. Un ; Os. — J. Monteverdi.

VERTICALEMENT

- 1. Harpe ; Rhum. — 2. Amer ; Piano. — 3. Ropartz. — 4. Muse ;
- Dot. — 5. Or ; Lese. — 6. Ondot. — 7. Ibert ; Moue. — 8. Ea ; Son. — 9. Schumann. — 10. Sixte.

Les moyens techniques de diffusion de la musique et la culture musicale

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

4) UN GRAND BIEN DEVIENT UN GRAND MAL.

Un intermédiaire entre la musique et l'auditeur est venu s'ajouter à la triade déterminant la musique comme un art vivant « compositeur - interprète - auditeur ». Cet intermédiaire peut être l'impresario, parfois c'est celui qui élabore les programmes, un rédacteur, une personne responsable de la musique à la radio, à la télévision, aux studios d'enregistrement de disques, au cinéma, etc...

Dans les pays où les moyens de la diffusion de la culture au sein des masses sont propriété privée, on voit très bien la dépendance entre l'activité de ces intermédiaires et leurs goûts subjectifs et surtout le profit commercial.

L'intérêt commercial, la course aux bénéfices, la nécessité d'impulser constamment la consommation poussent les impresari à s'orienter vers le plus habituel, le plus facilement perceptible, le primitif et le récréatif. Il en résulte l'exploitation la plus « avantageuse » des goûts les plus bas (par contre, assez répandus), qui entraînent non seulement l'affermissement de ces goûts, mais leur diffusion ultérieure.

On voit apparaître un business cynique ne ménageant ni l'art ni l'âme humaine.

Les « marchands de musique » opèrent d'une manière extrêmement simple : le « jazz » de commerce divertit plus et donne des bénéfices plus importants que l'Orchestre Symphonique de Boston, dont il faut imprimer les enregistrements de jazz. C'est pourquoi on substitue Brubeck à Brahms et Prokofiev ; Honegger, Bartok et Janacek doivent céder la place au jazz commercial, à une chansonnette sans valeur.

Les illustres chanteurs sont contraints d'entrer en compétition avec les vedettes de variétés qui tentent de compenser le manque de voix au moyen de micros, en remplaçant l'émotion, tantôt par le murmure suggestif, tantôt par des hurlements hystériques.

L'industrie de la musique récréative n'a pas ménagé également les grands classiques. Le saxophone hurle cyniquement le thème du Premier Concerto pour piano de Tchaïkovski, en transformant cette mélodie en un fox-trot banal. Les trombones « coassent » la Cinquième Symphonie de Beethoven. Des quatuors et sextuors vocaux nous frappent par la maîtrise vocale d'interprétation de pièces instrumentales compliquées de Bach, tout en tuant l'âme de sa musique, son cours interrompu, sa liberté mé-

trique par le rythme mécanique des instruments à percussion.

L'industrie de la musique récréative se développe grâce à la radio, à la télévision, aux disques et au cinéma, en étouffant tout autre musique.

C'est ainsi que le grand bien de la culture contemporaine devient son grand mal !

5) UN DIVERTISSEMENT LEGER OU UNE RICHESSE SPIRITUELLE ?

La lutte de deux conceptions de la musique est, à mon avis, le problème fondamental de la culture musicale contemporaine.

La première conception a été celle des gens de progrès de toutes les époques et de tous les peuples, des personnalités de l'art et de la science, de la pensée sociale. Conformément à cette conception, la musique constitue un puissant moyen d'enrichissement spirituel de l'homme, de son développement idéologique et moral.

C'était le point de vue non seulement de Beethoven et de Tchaïkovski, mais de Shakespeare et de Léon Tolstol, de Romain Rolland et de Maxime Gorki, de Pythagore et d'Einstein, de Marx et de Lénine.

D'autres n'y voient qu'un divertissement léger et le complément de leurs loisirs.

Mozart ne déçoit pas, à bas Mozart ! Mousorgsky, me fatigue par sa profondeur, à bas Mousorgsky ! Chostakovitch ne me divertit pas, à bas Chostakovitch ! Telle est la conception simpliste découlant de cette attitude.

Mais cette attitude renferme une profonde contradiction. La musique récréative non seulement divertit, mais remplit l'âme et la conscience de l'homme. Par quoi ? Elle éduque aussi le monde de ses sentiments, elle forme aussi sa conception du monde et ses principes moraux. Mais comment ?

Il faut appeler les choses par leurs noms : elle corrompt souvent la conscience et mutile l'âme, surtout chez les jeunes. Une grosse dose de la musique récréative, surtout si elle est mauvaise, abêtit. Sur cette base, le business fait parfois le jeu de la politique. Là on tâche de détourner à tout prix l'attention de la jeunesse des intérêts sociaux et politiques des réflexions sur les brûlants problèmes sociaux actuels.

Si je dis cela, je ne veux pas appeler à une croisade contre la musique légère en général. Non, je suis à mille lieues de cette idée. J'estime que cette musique est nécessaire à tout homme normal, comme le besoin de sourire.

de plaisanter, de se reposer, de divertir, danser. L'amour infini de la musique sérieuse ne m'a jamais empêché d'aimer également la bonne musique légère, y compris le jazz. Je dois avouer que j'ai composé ce genre de musique non sans plaisir ! L'un à mon avis n'exclut pas l'autre, mais au contraire, le complète, tout comme le sentiment de l'humour, l'aptitude à se distraire complète très bien l'existence de l'homme le plus sérieux.

Je suis contre les extrêmes. Un snobisme reniant la musique légère est, d'après moi, déraisonnable et indigent, comme d'ailleurs tout exclusisme. Mais, certainement, on est mille fois plus déraisonnable et plus pauvre si l'on ne reconnaît que la musique légère. Il ne s'agit là d'exclusivisme, mais d'indigence d'esprit !

Et je suis prêt à lutter jusqu'à la fin de mes jours contre cette indigence, contre le manque de goût en musique !

6) L'IMMUNITÉ CONTRE LE MAUVAIS GOÛT.

Dans l'encombrement monstrueux de la vie musicale mondiale, une importance particulière appartient à l'éducation musicale et esthétique de la génération montante.

Il y a une loi : celui qui connaît, aime et comprend la musique sérieuse, apprécie également le charme de la musique légère tout en sachant, ce faisant, distinguer le bon grain de l'ivraie. Tandis que ceux qui ne veulent entendre que de la musique légère, ne sont pas à même de discerner, même dans ce monde étroit du divertissement, ce qui est bien de ce qui est mal.

Il en découle la tâche principale de l'instruction musicale de masse : l'éducation du bon goût chez les enfants dès l'âge le plus tendre. Il faut que mes adolescents, quand ils auront à faire à la musique légère, sachent déjà apprécier le charme et la beauté de l'art véritable, sérieux et perçoivent la différence entre la musique bonne et mauvaise. Il faut que la bonne musique, folklorique classique et contemporaine, entre dans le monde des enfants en même temps que les bons livres.

Seuls l'amour et l'habitude de la bonne musique sérieuse peuvent conférer l'immunité contre le mauvais goût.

Malheureusement, dans les écoles de musique, même dans les dernières classes, les professeurs négligent le plus souvent la musique légère, font comme si elle n'existait pas. Pourtant, ils ne dansent pas sur la musique de Bach ou de Prokofiev ! Dans les restaurants ils n'entendent pas Bach ou Ravel !

En allant à l'opérette, ils savent parfaitement qu'ils n'entendent pas Bartok ni Moussorgsky !

Et leurs élèves, adolescents dont les goûts ne sont pas toujours stables, satisfont leur besoin de musique légère en puisant à des sources qui ne sont pas toutes bonnes. Ces sources exerçant une action très énergique et même obsédante, la compétition entre la musique sérieuse et la musique légère de mauvais goût se termine souvent par la défaite de l'art, fierté de l'homme !

L'école doit aider ses élèves à s'y reconnaître dans la complexité de la culture musicale contemporaine.

7) L'EDUCATION DES EDUCATEURS

Pour autant que je sache, dans tous les pays du monde où on attache une grande importance à l'instruction musicale des masses, le problème de l'éducation des éducateurs est venu à maturité. Malheureusement, ceux qui dirigent le processus d'une large pénétration de la musique dans les masses populaires sont souvent de braves gens, mais de mauvais éducateurs.

Cependant, chaque personne qui, indépendamment de son poste, établit un programme de concert, fait une émission de radio et de télévision, dresse un plan d'enregistrements, approuve ou rejette une musique de film, ou même tout simplement travaille à un poste radio de bateau ou de train, doit être éducateur. Car il apprend quelque chose aux gens, influe sur leurs conceptions, sur leur monde intérieur.

FORMAT POCHE • 208 PAGES • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

• A.LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er} •

8) QUATRE CENTS HAUT-PARLEURS CHEZ VARESE ET UN SEUL CHEZ MOZART

Les moyens techniques se sont implantés solidement dans l'art mais pour le moment, cela n'a pas donné de résultats artistiques sensibles. L'intérêt exclusif pour les sonorités nouvelles et les formes nouvelles en dehors des tâches idéologiques et créatrices n'a rien à voir avec la création véritable. Ce n'est pas par hasard que la musique « concrète » et « électronique » est « construite » dans la plupart des cas, par des ingénieurs et non par des musiciens.

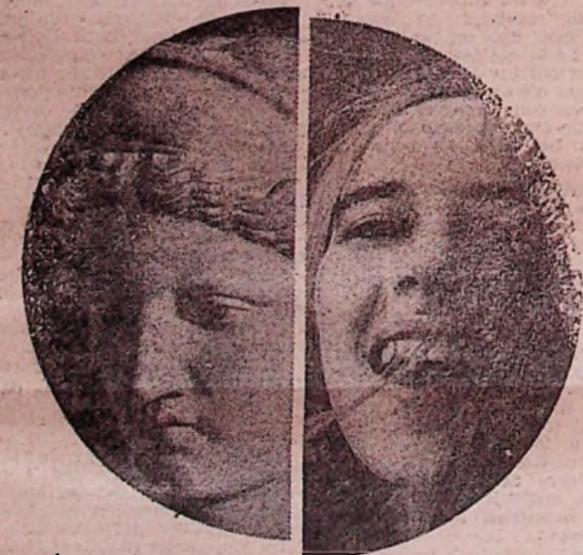
Les nombreuses recherches conduites dans ce domaine ont donné des résultats positifs au cinéma, dans diverses émissions de radio et de télévision, où les moyens techniques sont propres au genre.

La palette de bruits primitifs utilisée à la radio et au cinéma il y a 10-15 ans s'est enrichie par de nouveaux moyens très intéressants. Un chant à deux ou trois voix et même une fugue peuvent être exécutés par un « timbre de vent » ou un « timbre de fils électroniques ». Le bruit des vagues peut être obtenu avec l'intonation vocale et inclus dans la partition à côté de n'importe quel instrument de l'orchestre. Des timbres inédits nous transportent dans le monde de la science-fiction et dans l'espace cosmique.

Certains compositeurs essaient d'associer leurs compositions au fond constitué par l'enregistrement de bruits « concrets » ou bien de les combiner avec de la musique d'autres compositeurs.

Toutefois, si intéressantes que soient ces expériences, elles ont

(SUITE PAGE 6)



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Facilitation sur demande
LÉON SELMER - 18 rue de la Fontaine - 75 PARIS 1^{er} - Tél. : 623 09 74

HENRI SELMER PARIS

ALPHONSE LEDUC

représente exclusivement pour la France

Les fonds réputés d'édition :

KING (Boston - U.S.A.)	SIKORSKI (Hambourg - R.F.A.)
----------------------------------	--

Toute la musique baroque et moderne pour ensembles de cuivres, du trio aux ensembles importants (Palestrina, Monteverdi, Corelli, Hummel, Bach, Pezel, Purcell, etc.).

Réputé notamment pour ses collections de musique ancienne et moderne pour guitare, flûte à bec, orgue électronique, etc., et sa musique pour piano des grands compositeurs russes, notamment contemporains.

Chez votre fournisseur ou chez vous.
Demandez nos catalogues KING et SIKORSKI et venez consulter la musique

175, Rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
260-62-47, 260-48-61, 260-65-26

LA PAGE ADMINISTRATIVE

73^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1976

1) APPEL DES DELEGUES

26 Fédérations étaient présentes :

A I S N E : Monsieur Roger Thirault. — **ARDENNES :** Président M. Jean Pihet. — **AUBE et HAUTE-MARNE :** Président M. Maurice Fallenet. — **BRETAGNE-ANJOU :** Président M. René Boivin. — **CENTRE :** Président M. André Rollin. — **CHARENTE :** représentée par M. de Chalais. — **COTE D'OR :** Président M. André Ameller. — **GERS :** Président M. André Deltour. — **HAUTE-GARONNE :** Président M. François Verdier. — **HAUTES-PYRENEES :** Président M. Louis Gachassin. — **HAUTE-VIENNE :** Président : Jacques de Chalais, Chassagne. — **ILE-DE-FRANCE :** Président M. Paul Pin. — **INDRE-ET-LOIRE :** Président M. Jean Froidefond. — **MIDI :** M. Lucien Méchamp. — **MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE :** Président M. Raymond Lafond. — **NORD et PAS-DE-CALAIS :** Président Léon Rose. — **NORMANDIE :** Monsieur Claude Decaigs. — **ORLEANAIS - BERRY :** Président M. René Cimetière. — **PICARDIE :** Monsieur Trigaux. — **SAONE - ET - LOIRE :** Monsieur Jean Fonta. — **SARTE-ET-MAYENNE :** Président M. Daniel Hureau. — **SEINE-ET-MARNE :** Monsieur Neuranter. — **SUD-EST :** Président M. Maurice Adam. — **SUD-OUEST :** Président M. Henri Clran. — **VAUCLUSE :** Président M. André Trinquier. — **YONNE :** Président M. Roger Chabrier.

20 Fédérations absentes : **ALPES-MARITIMES.** — **ALPES DE HAUTE-PROVENCE.** — **CHORALES D'ALSACE.** — **MANDOLINES D'ALSACE.** — **MUSIQUE D'ALSACE.** — **AUVERGNE.** — **BOUCHES - DU - RHONE.** — **BRIOUDE.** — **CHAMPAGNE ET MEUSE.** — **CORSE.** — **DAUPHINOISE.** — **FRANCHE-COMTE - BELFORT.** — **INDRE - LOIRE ET HAUTE-LOIRE.** — **OISE.** — **OUEST.** — **TARN.** — **TARN-ET-GARONNE.** — **VAR.** — **VOSGES.**

Etaient excusées les **CHORALES D'ALSACE, DAUPHINOISE, OISE, OUEST, VAR.**

M. Tonnon, directeur du Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, assistait à la séance.

2) OUVERTURE DE LA SEANCE à 10 h. par le Président

La réunion est placée sous la présidence de M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France, qui souhaite la bienvenue aux délégués présents. Il fait remarquer que c'est la première fois qu'une assemblée générale se tient à Toucy, ce qui permet aux délégués de faire connaissance avec le Centre de Promotion Musicale.

Il explique comment le conseil d'administration a organisé son travail, notamment par la mise en place de commissions spécialisées qui ont accompli au cours de la journée précédente un travail très important. Une évolution est en cours dans plusieurs domaines et l'assemblée générale de mars 1977 en apportera la confirmation.

3) EXPOSE DU SECRETAIRE GENERAL

Le Président donne la parole à M. Paul Pin, secrétaire général, pour faire un exposé sur la situation générale.

a) **Conseil d'administration :** M. Pin explique que le conseil d'administration a tenu 3 réunions depuis celle qui eut lieu le jour même de la précédente assemblée générale pour élire le bureau.

La réunion du 12 avril a été consacrée d'abord à la mise en place des commissions dont la liste et la composition ont été publiées dans le journal de mai. On a pu remarquer que certains membres de ces commissions ont été choisis en dehors du conseil d'administration en raison de leurs compétences.

Au cours de la réunion du 21 juin qui s'est tenue à Vichy, à l'occasion du concours international de la Lyre d'Or, le président et le secrétaire général ont rendu compte des démarches qu'ils avaient effectuées auprès des diverses administrations.

La Commission des Finances et la Commission du Journal ont rendu compte de leurs travaux.

Enfin la réunion qui s'est tenue le 25 septembre 1976 à Toucy a eu pour objet de faire le point des diverses questions en cours en vue d'en informer l'assemblée générale.

b) **Commissions :** De leur côté, les commissions ont tenu de nombreuses réunions.

— **Commission des Finances,** le 25 septembre.

— **Commission du Journal,** le 4 mai et le 25 septembre.

— **Commission Artistique et Technique,** le 21 juin et le 25 septembre.

— **Commission Musiques Militaires,** le 25 septembre.

— **Commission Jeunesse,** le 25 septembre.

— **Comité de Gestion de Toucy,** le 3 mai et le 25 septembre.

— **Commission d'Etudes des Vœux,** le 25 septembre.

— **Commission des Relations Extérieures,** le 21 juin et le 26 septembre.

Les présidents ou les rapporteurs de ces commissions feront à l'assemblée un rapport sur leurs travaux.

c) **Démarches diverses :** Dès le mois d'avril, le président et le secrétaire général ont entrepris, soit ensemble, soit séparément, une série de visites de courtoisie et de démarches auprès des divers échelons du Secrétariat d'Etat à la Culture et du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Parmi les questions évoquées, figure au premier rang celle du Certificat d'aptitude à la direction des Sociétés Musicales.

La question se trouve bloquée par la position du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui estime inopportun de créer un nouveau corps aussi spécialisé au moment où l'on cherche à créer un diplôme interministériel d'animateur. Il y a là une méconnaissance des qualités et des compétences nécessaires à un directeur de société. Nous nous employons à dissiper cette confusion et nous avons demandé une audience au nouveau Secrétaire d'Etat auprès duquel nous espérons trouver une meilleure compréhension puisqu'il connaît bien le Centre de Toucy.

Nous sommes par ailleurs intervenus en faveur de l'Harmonie Nationale Juniors. Nous avons obtenu de l'Office National de Diffusion Artistique une subvention de 3.000 F pour les déplacements de cette formation. D'autre part, nous avons fait les démarches par l'intermédiaire du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse pour que la télévision vienne enregistrer cette formation. Jusqu'ici seule la télé régionale s'est déplacée.

Enfin, nous avons dû effectuer plusieurs démarches auprès de la Préfecture de Paris pour obtenir son autorisation en vue de l'emprunt décidé par l'assemblée générale de mars dernier.

d) **Statuts et Règlement intérieur :**

A la suite de l'assemblée générale des 12 et 13 mars derniers, le dossier à présenter au Ministère de l'Intérieur pour les modifications des statuts et du Règlement Intérieur a été préparé. Cela a représenté un travail matériel très important pour le secrétariat administratif. Le dossier a été remis au Ministère le 12 mai, une copie en a été remise par courtoisie à la Préfecture de Paris. Aucune réponse n'est parvenue jusqu'à ce jour. Un contact sera pris au début de novembre.

e) **Assemblée Générale des 11 et 12 mars 1977 :**

Le conseil d'administration a décidé de maintenir les dates des 11 et 12 mars 1977, même si les

élections municipales étaient fixées au 13 mars. En effet, tous les points de l'organisation sont déjà arrêtés : location de salles, concert, etc.

L'assemblée générale se tiendra dans les locaux du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux où aura lieu également le concert. Conformément au vœu de certaines Fédérations, l'assemblée comportera 3 séances de travail : le vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; le samedi 12, de 9 h. à 12 h.

Le concert aura lieu au même endroit, le vendredi, à 21 h.

Le banquet du samedi aura lieu au même endroit. Il sera également possible de prendre sur place le déjeuner et le dîner du vendredi. Toutes précisions nécessaires seront données en temps utile aux Fédérations qui devront faire connaître le nombre de participants à chaque repas et envoyer la somme correspondante.

Le concert sera assuré en première partie par l'Harmonie du Personnel de la RATP, en 2ème partie par la Musique des Gardiens de la Paix, la Garde Républicaine dont c'était le tour se trouvant absente de Paris à cette date.

f) **Journal :**

Tout en laissant au Président de la Commission intéressée le soin de faire part à l'assemblée de certaines des dispositions envisagées, M. Pin estime nécessaire de dire un mot sur la présentation des articles envoyés par les Fédérations. Celles, depuis la lettre du président en mai dernier, il y a eu de nettes améliorations. Mais certains textes manuscrits ou dactylographiés sont encore trop serrés et sans marge, et surtout il est fait trop fréquemment usage d'abréviations, ce qui exige un travail fastidieux de la part du comité de lecture, car on ne peut transmettre les textes tels quels à l'imprimeur.

4) EXPOSE DU TRESORIER

Le Président donne la parole à M. André Deltour, Trésorier, qui fait l'exposé ci-après.

La Confédération Musicale de France a abandonné l'expert-comptable et a mis au point une méthode de comptabilité qui permet d'établir chaque mois dans un très court délai un bordereau mensuel des recettes et des dépenses. C'est dans ce cadre que pour la première fois, le budget prévisionnel 1977 a pu être établi et qu'à partir du 1er janvier 1977 il sera possible de préparer tous les comptes prévus par le plan comptable.

La Commission des Finances a également étudié une proposition de M. Chabrier, Président de la Fédération de l'Yonne, tendant à changer le mode de perception de la cotisation : chaque musicien aurait une carte fédérale équivalente à une licence de musicien. Il payerait un timbre annuel de 5 F dont 2 resteraient à la Fédération et 3 iraient à la CMF. En échange, chaque société recevrait 10 numéros du journal.

En outre, cette cotisation comprendrait une assurance obligatoire minimum, non plus nominative, mais collective, basée sur les effectifs comme pour les sociétés sportives.

Le conseil a estimé que cette affaire demandait une étude précise et détaillée, c'est pourquoi il ne s'agit aujourd'hui que d'une simple information.

M. de Chalais tient à féliciter le conseil d'administration pour le travail accompli, notamment en matière comptable, mais il présente des réserves sur l'assurance obligatoire, de nombreuses sociétés étant déjà assurées ailleurs.

M. Gachassin demande à M. Deltour de ne pas oublier de signaler qu'il sera tenu des comptes d'exploitation pour chacune des grandes activités de la CMF : Journal, Toucy, etc.

5) RAPPORTS DES COMMISSIONS

a) **Commission Artistique :** M. Thirault rend compte des travaux de la Commission Artistique

qui, après avoir examiné à Vichy un certain nombre de principes généraux, s'est réunie le 25 septembre toute la journée et a accompli un important travail.

Un certain nombre de décisions et d'orientations ont été soumises au conseil d'administration.

b) **Examens fédéraux :** La commission a reçu des Fédérations de nombreuses réponses, souvent contradictoires, à son enquête. Il a fallu en faire la synthèse.

En ce qui concerne le solfège, on a eu le souci de la simplification. C'est ainsi que l'épreuve de lecture rythmique a été supprimée ; elle sera remplacée par un déchiffrement instrumental.

Les épreuves seront donc :
Dictée : 6 points.
Questions théoriques : 4 points.
Lecture chantée : 5 points.
Déchiffrement instrumental : 5 points.

En ce qui concerne les morceaux, le choix a été fait par des spécialistes. Si le nom de certains compositeurs revient souvent, c'est parce qu'ils ont beaucoup écrit pour combler la lacune existant pour ces instruments. On a évité dans la mesure du possible de choisir des recueils.

Pour le solfège chanté, la tessiture a été diminuée, elle ira du do au fa. Jusqu'à un cours moyen l'élève de lire en clé de sol ou en clé de fa, suivant l'instrument dont il joue. A partir du 2ème année, les 2 clés seront exigées.

La dictée sera en ut majeur pour les 2 années du préparatoire. Pour les autres degrés, elle sera dans une tonalité précise et on y évitera les difficultés rythmiques inutiles.

Il a été créé un degré de transition entre le moyen II et le supérieur (pré-supérieur). Ce degré, comme tous les autres sauf le supérieur, comportera des mentions et non des prix.

b) **Concours d'Excellence :** Dès le concours d'excellence de mars 1977 l'épreuve de lecture chantée comportera 3 clés : sol 2ème, fa 4ème et ut 4ème.

Il est de nouveau précisé que les élèves et lauréats du Conservatoire National Supérieur de Paris ne pourront participer au concours d'excellence CMF dans une discipline identique.

Enfin, il a été constaté que de très bons candidats en instrument étaient nuls ou presque en solfège. Le 18 qui leur a été donné en solfège par le jury de leur Fédération n'était donc pas justifié. Il faut donc éviter ce procédé qui gonfle anormalement le nombre des candidats au concours d'excellence.

c) **Morceaux imposés dans les concours de musique :**

La liste des morceaux imposés pour les concours sera publiée dans le journal de janvier 1977.

Toutefois, certaines sociétés ayant pu travailler des œuvres prises dans la liste actuelle, la nouvelle liste ne sera que facultative en 1977 et ne deviendra obligatoire qu'à partir du 1er janvier 1978.

Cette nouvelle liste sera mise au point lors d'une réunion prévue pour le 27 novembre : elle sera actualisée tous les 3 ans et comprendra de plus en plus d'œuvres originales.

b) **Commission des Relations Extérieures :**

M. Villatte expose à l'assemblée que cette Commission s'est réunie 2 fois et que le Président et le Secrétaire Général ont rendu compte des démarches déjà faites ou restant à faire.

Un contact sera pris avec le Ministère de l'Agriculture (musique dans les campagnes) par MM. Villatte et Pin.

Une audience a été demandée à M. Pöher, en qualité de Président de l'Association des Maîtres de France.

Une audience sera demandée au Président des Présidents de Conseils régionaux.

Une conférence de presse aura lieu lors du Congrès de mars

1977. Un certain nombre de journalistes seront invités à assister aux diverses réunions et au déjeuner du samedi ; une notice d'information leur sera remise.

Enfin des contacts seront pris avec les autres organismes nationaux ayant les mêmes buts que les nôtres.

c) **Commission des Affaires Administratives :**

M. Villatte explique qu'en l'absence de M. Rolando il a présidé la réunion. Il semble qu'après la prochaine assemblée générale et dans le cadre de la mise en place des commissions, la Commission des Affaires Générales et celle des Relations Extérieures pourraient être fusionnées. En effet le gros travail administratif qui représentait la modification des statuts et du règlement intérieur est maintenant terminé.

En vue de l'organisation matérielle de l'assemblée générale de mars prochain et des élections, il a été décidé que pour pouvoir être examinés par l'assemblée générale les vœux devraient parvenir à la CMF avant le 31 janvier 1977 et qu'une date limite sera fixée pour la réception des candidatures au Conseil d'Administration et autres organismes (en principe 3 semaines avant l'élection).

d) **Commission des Vœux :**

M. Verdier rend compte qu'il a présenté au Conseil d'Administration un projet de circulaire indiquant la procédure à suivre pour la transmission et l'étude des vœux. Le Conseil a décidé d'examiner ce projet de manière à simplifier au maximum la procédure pour réduire les délais. Il est rappelé aux Fédérations que les vœux peuvent être envoyés à n'importe quel moment de l'année, ce qui permettrait aux commissions de les étudier plus à loisir.

e) **Comité de Gestion de Toucy :**

A la demande du Président, M. Pin résume les travaux de cette Commission.

M. Tonnon, directeur du Centre, a fait un exposé sur la situation financière, qui est très satisfaisante, et la commission, sur la proposition de son Président, M. Ehrmann, a remercié M. Tonnon de sa bonne gestion.

M. Tonnon a ensuite rendu compte des différents stages ayant eu lieu depuis la dernière réunion de la Commission et de ceux qui sont prévus jusqu'à la fin de l'année 1976.

Stage des Juniors de l'Yonne.

Stage de batteries - tambours, avec M. Trémine (15 stagiaires).

Stage Harmonie orchestration, avec M. Dondeyne (16 stagiaires).

Stage de l'Harmonie Juniors.

Stage franco-allemand (24 stagiaires allemands, 23 français).

Stage de chant choral.

Pour la fin de 1976 il est prévu :

Pour la Toussaint, un stage d'analyse musicale et d'histoire de la musique.

Pour Noël, un stage d'harmonie et d'orchestration.

Mais il faut, pour les organiser, avoir un certain nombre de candidats.

M. Gachassin demande quels stages sont prévus pour 1977.

M. Ameller répond que ce programme dépend pour une part des Fédérations et des stages qu'elles désirent voir organiser pour leurs musiciens.

M. Tonnon précise que de toute façon il a dû établir dès le 27 septembre pour le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports un programme prévisionnel.

Ce programme porte sur 15 stages, mais M. Tonnon tient à préciser que ce programme prévisionnel est sujet à modifications en fonction des circonstances.

(On trouvera la liste de ces stages à la fin de l'actuel).

f) **Commission des Musiques Militaires :**

M. Trémine signale que les demandes d'incorporation dans les Musiques Militaires arrivent toujours trop tard. Il faut les envoyer dès la convocation au stage de sélection de 3 jours en n'oubliant pas d'indiquer comme profession « musicien ».

M. Ameller précise qu'il faut faire la demande en 4 exemplaires :

73ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. (suite)

1 au centre de sélection ;
1 au bureau de recrutement ;
1 au chef de la musique choisie ;
et 1 au Commandant Semler-
Collety, à la C.M.F.

Une circulaire avec modèle sera
envoyée aux Présidents de Fédéra-
tions.

G) Commission Jeunesse :

M. Decugis rend compte que le
Conseil d'Administration a nomi-
né trois nouveaux membres dans
cette commission : MM. Gorisse,
Levrangi et Zemp.

L'Orchestre National Juniors est
une réussite. Il est dommage que
l'effectif reste limité à 56 du fait
de la capacité d'accueil de Toucy.

M. Ameller dit que l'essentiel
est que la formation soit équi-
brée.

M. Decugis précise que le répé-
toire se compose uniquement
d'œuvres originales à l'exclusion
des transcriptions si bonnes
soient-elles. Il s'agit de revaloriser
la formation Harmonie et à
travers elle la C.M.F.

H) Commission du Journal :

M. Ciran expose que la Commis-
sion a examiné plusieurs problè-
mes, et tout d'abord celui du tarif
spécial de routage, pour lequel
certaines Fédérations éprouvent
quelques difficultés en ce qui
concerne l'acheminement de leur
journal ou bulletin fédéral.

M. Cimetière demande que la
C.M.F. fasse une démarche pour
que ces journaux soient considé-
rés comme le prolongement du
journal de la C.M.F.

La Commission a ensuite exami-
né une demande de la Fédéra-
tion du Nord et du Pas-de-Calais
qui, précisément en raison des
difficultés qu'elle rencontre au
point de vue du tarif de routage,
souhaiterait remplacer son bulle-
tin par un certain nombre de pa-
ges qui lui seraient réservées
dans le journal de la C.M.F. contre
remboursement bien entendu.

Cette question nécessite une
étude financière qui tienne comp-
te de toutes les incidences, et
d'autre part elle est liée à la mo-
dification envisagée dans la pré-
sentation du journal.

Il est en effet envisagé de
substituer à la présentation du
type journal, une présentation du
type magazine. M. Ciran tient à
préciser que personnellement il
est partisan du maintien du type
journal, mais en l'améliorant.

L'imprimeur du journal a été
contacté et doit soumettre pro-
chainement des propositions.

Le Conseil d'Administration a
donc décidé d'attendre les résul-
tats d'une étude complète pour
prendre une décision.

Enfin M. Ciran rappelle, comme
l'a déjà fait M. Pin, les soucis du
comité de lecture et l'interdiction
d'envoyer des coupures de jour-
naux.

M. Pin annonce à l'Assemblée
que le nouveau Règlement des
Concours paraîtra dans le numéro
d'octobre du journal et qu'il sera
présenté de telle façon qu'en le
découpant et en le pliant on aura
un fascicule.

L'ordre du jour étant épuisé, le
Président Ameller remercie vive-
ment tous les membres du Conseil
d'Administration qui ont fait déjà
un travail important et construc-
tif et se réjouit de l'atmosphère
sympathique qui règne au sein du
Conseil d'Administration.

Il lève la séance à 12 h. 30.

AVIS DE CONCOURS

1) La ville de SAINT-MALO
recrute pour le 1er janvier 1977,
soit par mutation, soit sur Con-
cours Régional, un Directeur d'E-
cole Municipale de Musique (avec
Direction d'Orchestre et d'Har-
monie Municipale), poste assimilé
à celui de Professeur d'Ecole Na-
tionale de Musique. Indice brut :
400-785. Tous renseignements et
candidatures (avec C.V., titres et
diplômes) sont à adresser à : Di-
rection des Services Administra-
tifs Hôtel de Ville, 35400 SAINT-
MALO. Date limite du dépôt de
candidature 1er décembre 1976.
La date du concours sera com-
muniée ultérieurement aux
candidats.

2) La Ville de SAINT-MALO
recrute pour le 1er janvier 1977
des professeurs de : Solfège, chant
et ensemble vocal, flûte, clarinette
et musique de chambre, piano,
guitare, violon, méthodes actives
et flûte à bec, alto, violoncelle et
musique de chambre, trompette,
trombone, tuba, saxophone, haut-
bois. Rémunération identique aux
agents du cadre B de la fonction
publique. Dépôt des candidatures
: 1er décembre 1976.
La date des concours sera com-
muniée ultérieurement aux



150 ans d'expérience
nous ont confirmé
que rien ne vaut
la méthode traditionnelle
pour fabriquer
un instrument de musique
de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et
quelques artisans habiles comme lui se sont
consacrés à la facture des meilleurs instruments
à vent. Ils travaillaient presque entièrement à
la main. Soigneusement. Passionnément. Parce
que c'était la seule façon d'atteindre la plus
haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire
cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez
Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus
habiles travaillant selon les principes qui ont fait
leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile,
la régularité de gamme irréprochable (qualités
propres autant à nos modèles d'étude Evette
qu'à nos modèles professionnels) suscitent le
respect des musiciens les plus exigeants partout
dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais
et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes
d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



6, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville



candidats. Pour tous renseigne-
ments complémentaires et candi-
datures, s'adresser à : Direction
des services administratifs, Hô-
tel de Ville, 35400 SAINT-MALO.

VILLE DE VICHY

■ CONSERVATOIRE MUNI-
CIPAL DE MUSIQUE (Ecole agréée
du 1er degré) VACANCE D'UN
POSTE DE PROFESSEUR DE
CLARINETTE ET SAXOPHONE.
Recrutement dans les conditions
réglementaires. Candidat de 1ère
catégorie inscrit sur la liste d'ap-
titude nationale, 16 h. de cours.
Echelle indiciaire brute 400-785 -
C.N.R.A.C.L. ou candidat dit de
2ème catégorie, diplômé de
conservatoire, recruté sur titres
et références, avec concours ré-
gional sur épreuves, selon dispo-
sitions de l'arrêté ministériel du
12-6-1969. Echelle indiciaire brute
300-588. 16 h. de cours. Régime
sécurité sociale et retraite com-
plémentaire. I.R.C.A.N.T.E.C. Pri-
se de fonctions le 1er janvier
1977. Candidatures jusqu'au 20
novembre 1976. Tous renseigne-
ments complémentaires en mairie
de Vichy. Service du personnel.
Tél. : 98.92.36, poste 325.

Harmonie Municipale (Division
d'Excellence A).

Vacance du poste de directeur.
Poste d'auxiliaire à temps in-
complet. Indemnité forfaitaire an-
nuelle indexé sur le traitement
des agents communaux.

Recrutement sur titres et réfé-
rences avec épreuves de direc-
tion.

Prise de fonctions le 1er jan-
vier 1977.

Possibilité de jumeler les deux
postes.

Tous renseignements complé-
mentaires en mairie de Vichy,
Service du Personnel. Tél. :
98.92.36 poste 325.

LISTE DES STAGES PREVUS EN 1977

6 au 13 février 1977 (7 jours),
Zone A : Dijon, Grenoble, Limoges,
Montpellier, Nantes, Poitiers,
Reims, Strasbourg.

13 au 20 février 1977 (7 jours),
Zone B : Amiens, Bordeaux, Caen,
Clermont-Ferrand, Corse, Lille,
Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans,
Rennes, Rouen, Toulouse.

20 au 27 février 1977 (7 jours),
Zone C : Créteil, Paris, Versailles.

Ces stages seront de perfection-
nement pour : flûte, hautbois, cla-
rinette, saxophone, cor, petits cui-
vres, trombone, saxhorns et tuba.

27 mars au 6 avril 1977 (10
jours) : Sélection juniors A B C.

6 avril au 17 avril 1977 (10
jours) : Sélection juniors A B C.

27 mai au 2 juin 1977 (5 jours) :
Méthode Willems.

25 juin au 3 juillet 1977 (8
jours) : Juniors de l'Yonne.

3 juillet au 13 juillet (10 jours) :
Musique de Chambre.

15 juillet au 30 juillet 1977 (15
jours) : Orchestre National Ju-
nior.

1er août au 10 août 1977 (10
jours) : Gestion des Associations.

11 août au 20 août 1977 (10
jours) : Harmonie - Orchestra-
tion.

21 août au 1er septembre 1977
(10 jours) : Orchestre à Plectres.

2 septembre au 12 septembre
1977 (10 jours) : Direction Cho-
rale.

27 novembre au 3 décembre
1977 (6 jours) : Analyse - Histoire
Musique.

21 décembre au 31 décembre
1977 (10 jours) : Accordéon.

Pour tous renseignements, s'a-
dresser à M. le Directeur René
Touyon, C.U.F.M.A.E. Toucy.

LES JUNIORS DE POISSY

(Orchestre et chœurs CAECILIA)

vous offrent d'agrémenter vos concerts par un ensemble
original (classique - variétés).

Depuis 10 ans, les Juniors de Poissy se sont produits à
Berlin, Stuttgart, Kiel, Brunswick, Bad Homburg, Munich,
Aix-la-Chapelle, Constance, Kassel, Pirmasens, Berchtesga-
den, Amperade (Danemark), Anvers (Belgique), etc... et
naturellement, en France.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

"CAECILIA JUNIORS"

21 bis, place de la République
78300 POISSY - Tél. : 965-14-88



LES MOYENS TECHNIQUES DE DIFFUSION DE LA MUSIQUE

deux défauts qui font irrémédiablement obtenus et l'art véritable. Primo, en règle générale, les principes idéologiques et créateurs en sont absents : le calcul rationnel, la conception technique y règnent sans partage. Secundo, toutes ces expériences aboutissent à la création d'une musique « synthétique » (artificielle) excluant tout acte créateur d'interprétation. Autrement dit, le principe créateur vivant est exclu, de même que la pensée vivante, l'émotion, sans quoi il n'y a ni peut y avoir d'art véritable. L'art, c'est avant tout l'homme ! la conscience, le cœur et l'âme de l'homme vivant (que les constructivistes du XXème siècle ne pardonnent) ne jouent pas un rôle négligeable en art !

Quant à la « musique électrique » c'est probablement le « Poème électronique » d'Edgar Varèse qui a été le plus sensationnel : pendant l'Exposition Universelle à Bruxelles, en 1958, il a été exécuté des dizaines de fois en quelques mois.

Le poème a été conçu par une firme hollandaise pour laquelle la publicité prime l'art. Un pavillon spécial, construit par Le Corbusier, était prévu pour l'interprétation du poème. Il faut dire que ce n'était pas la meilleure réussite de l'illustre architecte. L'intérieur de ce petit pavillon avec une seule entrée et une seule sortie de part et d'autre, au plafond plissé passant sans transition à des murs également plissés, rappelait désagréablement la paroi intérieure de l'œsophage humain. La lumière s'éteignait. Un film était projeté sur les plis des murs, une sorte de cauchemar. Simultanément 400 (!) haut-parleurs installés dans les plis vous ahurissaient par une cascade de sifflements stridents, d'hurlements et de borborygmes horribles... Il paraît que ces sons résonnaient entièrement à la forme intérieure du pavillon...

400 haut-parleurs pour l'interprétation d'un seul poème ! Voilà ce que peut faire la publicité ! Voilà ce que c'est que l'intérêt commercial et son influence sur l'art !

La même année 1958, j'ai visité une école rurale dans le Nord de notre pays. C'était une leçon de musique. Une jeune institutrice parlait de Mozart à des enfants de 12 à 14 ans. Ensuite elle a branché l'unique haut-parleur de l'école. Retenant leur souffle les enfants écoutaient la « Symphonie en sol mineur » du grand compositeur...

Rien que des chiffres : 400 et 1. Les mêmes moyens techniques une bande de magnétophone et un haut-parleur... A quoi donner la préférence ? De toute évidence, le haut-parleur de l'école rurale a donné beaucoup plus à la culture musicale que les 400 haut-parleurs de l'Exposition Universelle qui s'était tenue dans une des capitales les plus civilisées du monde !

9) NOS SUCCES ET NOS DIFFICULTES

La tâche de l'instruction musicale publique a été avancée par l'Etat en 1918. Au lendemain de la Grande Révolution socialiste d'Octobre, la thèse de Lénine, selon laquelle le grand art véritable doit appartenir à tout le peuple, a été mise à la base de toute la politique artistique de notre Etat. Dans le premier décret du pouvoir des Soviets sur l'école d'enseignement général, la musique, de même que le dessin, a été incluse dans les programmes d'études en tant que discipline obligatoire.

L'apparition de moyens techniques et l'équipement graduel des écoles d'enseignement secondaire et supérieur ont contribué considérablement à la solution de cette tâche. Mes collègues de la délégation soviétique à ce congrès : Kira Kakhan, Youli Aliev et Pavel Lobanov vous parleront en détail du rôle de la politique dans l'instruction musicale, de nouveaux moyens et méthodes découverts dans ce domaine.

Une large diffusion des moyens techniques est favorisée dans notre pays par le grand amour du peuple pour la musique et cela pas seulement dans les grandes villes. De nombreuses lettres d'enfants et d'adultes contenant diverses questions sur la musique nous parviennent principalement des cités ouvrières, des villages et des petites villes. L'intérêt pour la musique grandit littéralement de jour en jour.

Permettez-moi de citer trois exemples.

Un festival de l'art des enfants de l'URSS a eu lieu l'automne dernier dans la grande colonie de vacances « Orlenok », sur le littoral de la Mer Noire. Une des premières places a été obtenue par un merveilleux orchestre d'instruments folkloriques russes d'une école de la petite cité ouvrière de Moundybach située dans les montagnes de l'Oural.

J'ai reçu une lettre d'un lointain village avec la prière d'envoyer une grande liste d'enregistrements pour les leçons de musique à l'école. La liste comprenait Beethoven, Chostakovitch, Ravel. Il n'y a pas longtemps, j'ai reçu une lettre d'Extrême-Orient, de l'île de Sakhaline, où les enfants préparent une grande composition évoquant la lutte de l'humanité pour le bonheur sur la musique du « Bolero » de Ravel.

A l'école du village de Tarasovka, en Ukraine, il y a trois chœurs, un cercle de bandouristes, un cercle de jeunes chefs d'orchestre, un théâtre d'opéra et de marionnettes, où les spectacles musicaux sont donnés en français. Le chœur de cette école a participé, il y a quelques mois, à une soirée consacrée à mon œuvre en exécutant avec maestria une partie difficile du « Re-

quiem » aux côtés des meilleures troupes professionnelles ukrainiennes.

Je pourrais citer beaucoup plus d'exemples. Je pourrais vous parler des écoles de musique pour enfants, qui sont au nombre d'environ 4.500 rien que dans la Fédération de Russie (néanmoins il y a 20 à 25 demandes d'admission pour une place). Il y a encore divers cercles musicaux, studios dans les écoles d'enseignement général.

Tout cela (et beaucoup d'autres choses dont j'ai déjà parlé) serait impossible dans une large diffusion de moyens techniques, avant tout de la radio, de la télévision, des disques. Ces moyens sont pour nous une des plus grandes réalisations de la culture contemporaine.

Mais si grands que soient nos succès dans l'éducation musicale publique, je ne puis dire que cette tâche est résolue. Elle se pose toujours devant nous comme un idéal qui n'est pas encore atteint. Nous avons beaucoup de difficultés. Je vous parlerai des deux difficultés les plus épineuses.

Premièrement, l'intérêt pour la culture en général et pour la musique en particulier grandit beaucoup plus vite que les possibilités de le satisfaire. Il n'y a pas assez de professeurs et de matériel pour les 200.000 écoles d'enseignement général, pour les milliers d'écoles de musique et d'un grand nombre d'autres foyers de la culture musicale. Il n'y a pas assez de bons musiciens et chanteurs pour les orchestres symphoniques, théâtres lyriques et chœurs, dont le nombre grandit sans cesse. On ne peut surmonter cette première difficulté qu'à grâce au plan d'Etat échelonné pour les années à venir.

Deuxièmement, l'industrie de la musique récréative de mauvais aloi dont j'ai déjà parlé et qui vient de certains pays occidentaux tend à gagner le monde entier ; elle exerce une influence néfaste sur le développement d'une culture musicale authentique.

La plus large diffusion des moyens techniques exclut aujourd'hui la possibilité d'ériger un barrage sur la voie de cette production, des filtres assainissent l'atmosphère musicale qui entoure non seulement les adultes, mais les enfants et les adolescents. Cette musique s'est répandue également dans notre pays. Or, son influence freine sensiblement l'éducation esthétique des masses. Mais je suis optimiste et j'ai foi dans le triomphe du bon goût, dans le triomphe de la raison. Je suis sûr que nous résoudrons les problèmes de l'instruction musicale des masses.

L'I.S.M.E.

ET L'AGE DE LA CULTURE

On appelle souvent le XXème siècle, l'âge de la science et de la technique, de l'atome, du cosmos, etc... Cette définition n'est pas complète. Le gigantesque progrès scientifique et technique de notre temps fait naître l'illusion que la science et la technique deviendrait le souci principal de l'humanité. L'homme a atteint des vitesses cosmiques, mais si son pouls dépasse 70 battements à la minute, on ne lui permettra pas de voler dans le cosmos. L'homme sait maintenant mesurer des grandeurs incroyablement petites et incroyablement grandes, mais pas une seule méthode découverte par lui n'est à même de mesurer la force de son amour et de sa haine.

Si profondément qu'il pénètre les mystères du micro et du macrocosme, il n'y trouvera pas une réponse à certaines questions, à savoir : qu'est-ce que la noblesse ou la trivialité ? Qu'est-ce que l'héroïsme ou la lâcheté ? Qu'est-ce que la beauté ?

Il arrive que certains jeunes savants, surtout les physiciens et les mathématiciens, sont enclins à tout mépriser, sauf leurs problèmes scientifiques. Ils méprisent, en premier lieu, l'art, ne reconnaissent pas son importance vitale, son rôle éducatif, en lui attribuant, dans le meilleur des cas, le rôle d'un hobby agréable. Il est intéressant de souligner que ces gens sont critiqués par d'éminents représentants de ces mêmes sciences physiques et mathématiques, lesquels comprennent qu'il y a une différence entre les notions d'instruction et de niveau culturel, qu'on peut être un homme fort savant et, en même temps, inutile. Ils comprennent qu'aucune

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche - 75008 PARIS - Tél. : 924.01.46

MUSIQUES POUR HARMONIES

NOUVEAUTES

A. AMELLER. — CRESCENDO pour Orchestre d'Harmonie.
J. CHAILLEY. — MORS EST ROLANZ pour musique d'harmonie.
Orchestration Désiré Dondeyne.
R. DIEDERICH. — PRELUDE ET FUGUE pour Orchestre d'Harmonie.
EN PREPARATION :
Carl STAMITZ. — CONCERTO pour clarinette et Musique d'Harmonie. — Arrangement Philippe ROUGERON.

VILLE DE COLMAR

23 et 24 Avril 1977

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Ensembles professionnels et dilettantes

Uniquement TRIOS et QUATUORS à cordes avec piano

Prix de 500 à 6.000 Frs

Renseignements et inscriptions :

OFFICE DU TOURISME

68000 COLMAR

Téléphone : (89) 41-02-29

Délai limite d'inscription : 15 Janvier 1977

Réellement nouveau :

« Les récréations pianistiques »

de Julien PORRET

18 morceaux descriptifs et progressifs en 3 recueils de 6 morceaux, avec exercices préparatoires, facilitant leur exécution.

Aux Editions G. BILLAUDOT

14, Rue de l'Echiquier, PARIS-Xème

science, même la plus développée et la plus précise, ne peut se substituer à l'art quand il s'agit de la formation du monde spirituel de l'homme.

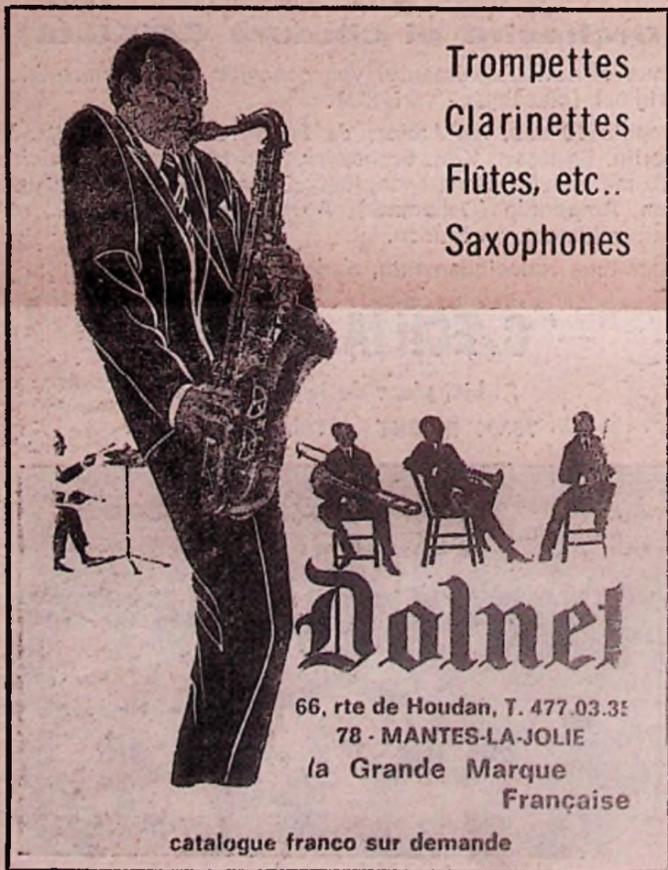
Dans le contexte des contradictions complexes de notre vie, l'art non seulement ne disparaît pas, mais il assume une responsabilité toujours plus grande pour l'éducation de la génération montante. Une place particulièrement importante revient à la musique, l'art le plus émotionnel, pénétrant le plus profondément en nous.

J'espère que notre organisation internationale, l'I.S.M.E. est en mesure de faire beaucoup plus qu'elle ne fait pour diffuser l'idée

de l'instruction musicale des masses et pour réaliser cette idée. Nous devons faire tout notre possible pour le succès de notre tâche, nous devons nous adresser, si cela est nécessaire, à toutes les instances, y compris les organismes gouvernementaux et les gouvernements.

La musique n'est pas seulement un art. Elle aide à mieux se comprendre, elle rend les gens plus humains. La musique aide l'humanité à défendre la paix.

L'I.S.M.E. doit devenir le phare de l'instruction musicale des peuples du monde dans notre siècle, qui doit être considéré comme celui de la culture.

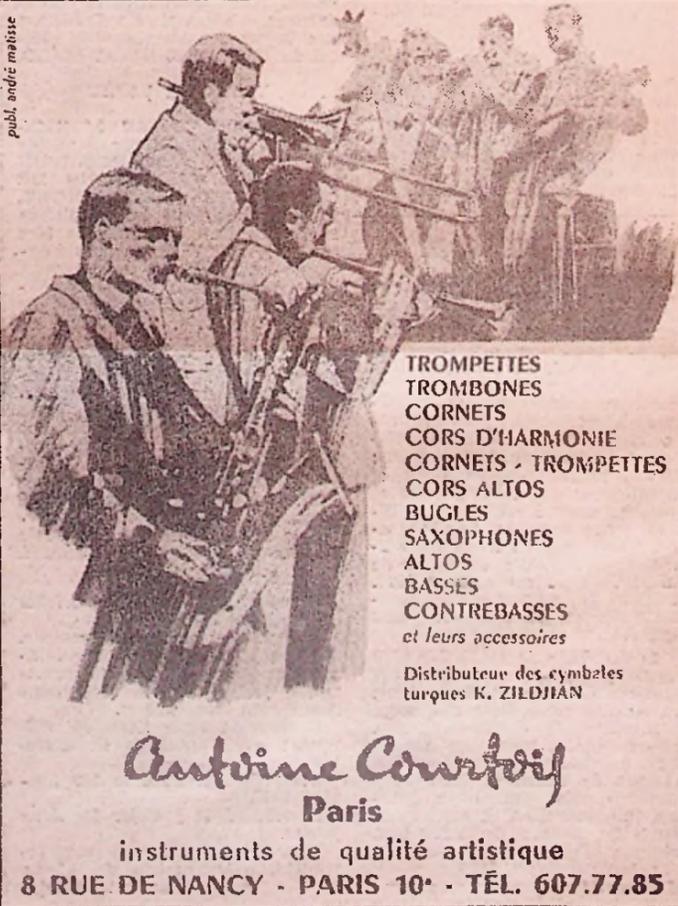


Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.31
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÈL. 607.77.85

Concours Militaires

Pour le recrutement à l'emploi de chef d'une des principales musiques des Armées.

Les concours pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des Armées auront lieu à Paris du 14 au 25 mars 1977.

Le nombre de places mises au concours est fixé à :

— 5 chefs de musique des Armées ;

— 1 sous-chef de musique des Armées.

Les officiers, les sous-officiers et les musiciens des Armées de Terre, de Mer, de l'Air, de la Gendarmerie et des Services, les musiciens civils français ayant satisfait aux obligations légales du service militaire actif peuvent faire acte de candidature suivant les conditions prévues par l'instruction ministérielle No 1171-MA-EMA-ORG-LOG-03 du 26 septembre 1973.

Cette instruction insérée au Bulletin officiel des Armées peut être consultée aux sièges des régions ou divisions militaires territoriales et des bureaux de recrutement (BOC-SG-PP, page 1429 et BOC-PP 1974, page 2139).

Les dossiers de candidature régulièrement constitués devront parvenir au Ministre de la Défense (Direction des personnels militaires de l'Armée de Terre, de Mer ou de l'Air) avant le 20 janvier 1977, terme de rigueur.

Les candidats seront avisés par la voie hiérarchique de l'autorisation de concourir et des modalités pratiques de déroulement des épreuves.

-O-

Pour le recrutement aux emplois de chef et de sous-chef de musique des armées en 1977.

Le concours pour le recrutement à l'emploi de chef d'une des principales musiques des Armées aura lieu à Paris du 7 au 12 mars 1977.

Une place est mise au concours.

Les chefs de musique des armées, les sous-chefs de musique des armées, les musiciens et gradés musiciens appartenant à la musique de la Garde républicaine de Paris, les musiciens civils ayant satisfait aux obligations légales du service militaire actif peuvent faire acte de candidature suivant les conditions prévues par l'instruction ministérielle No 1171-MA-EMA-ORG-LOG-03 du 26 septembre 1973.

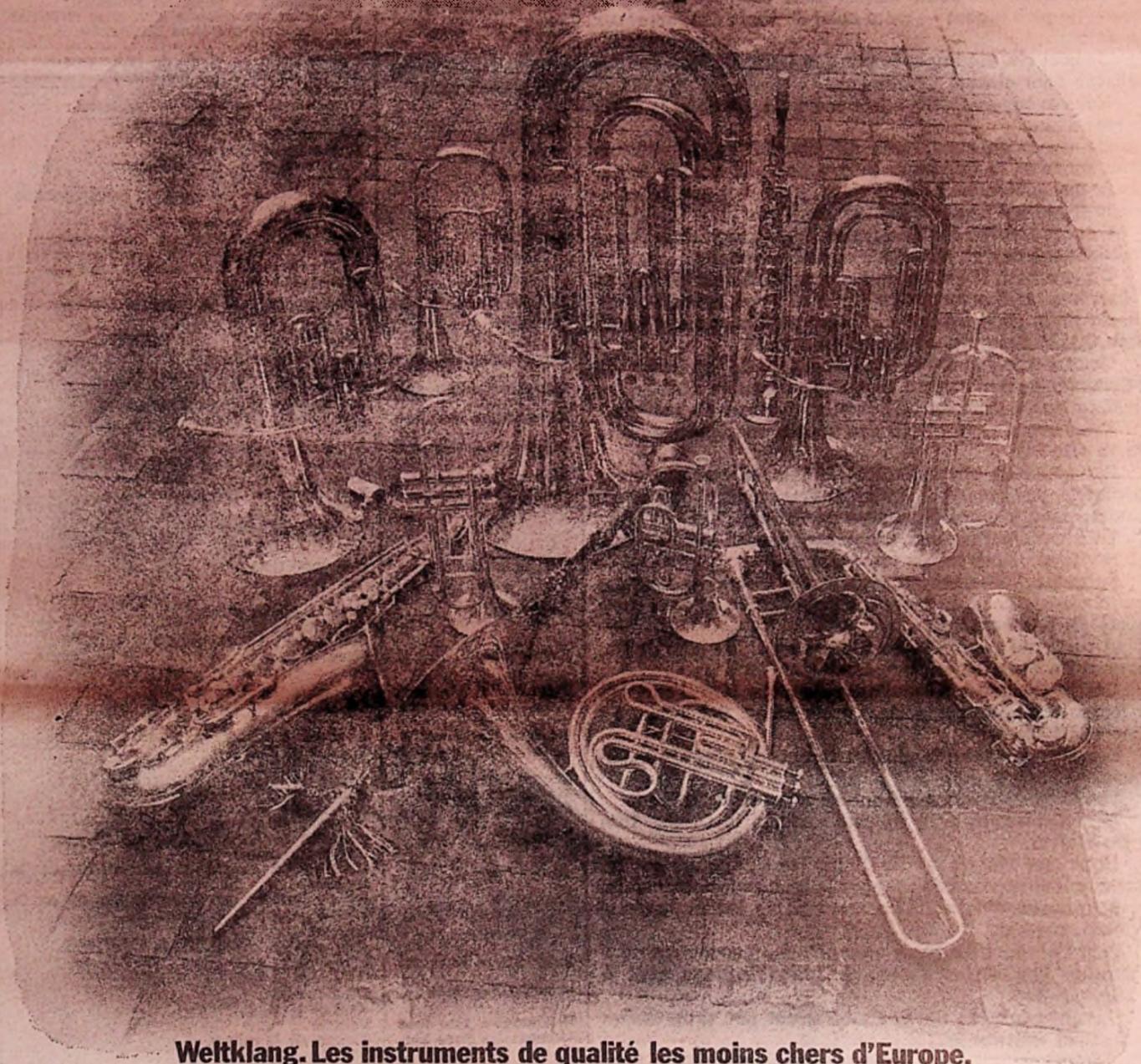
Cette instruction insérée au Bulletin officiel des Armées peut être consultée aux sièges des régions ou divisions militaires territoriales et des bureaux de recrutement (BOC-SG-PP, page 1429 et BOC-PP 1974, page 2139).

Les dossiers de candidature régulièrement constitués devront parvenir au Ministre de la Défense (Direction des personnels militaires de l'Armée de terre, de mer ou de l'air) avant le 20 janvier 1977, terme de rigueur.

Les candidats seront avisés par la voie hiérarchique de l'autorisation de concourir et des modalités pratiques de déroulement des épreuves.

Weltklang. Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 739.68.10

Exportateur : DEMUSA BERLIN R.D.A.

Vient de paraître aux Editions Ouvrières
12, avenue Sœur-Rosalie 75621 PARIS CEDEX 13
GEORGES AUBANEL
25 DUOS
DE TECHNIQUE INEGALE POUR
FLUTE A BEC SOPRANO ET ALTO

VILLE DE COLMAR

23 et 24 Avril 1977

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Ensembles professionnels et dilettantes

Uniquement TRIOS et QUATUORS

à cordes avec piano

Prix de 500 à 6.000 F

Renseignements et inscriptions :

OFFICE DU TOURISME

68000 COLMAR - Tél. (89) 41-02-29

Délai limite d'inscription : 15 JANVIER 1977

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tél. 824-89-24 - 246-52-22

Michel MERIOT :

- SOIXANTE LEÇONS DE SOLFÈGE (Degré préparatoire - élémentaire). Mélange des Clés de Sol et Fa.
- LE NOUVEAU SOLFÈGE progressif rythmé et chanté du Cours des débutants au Cours élémentaire.
- MANUEL PRATIQUE DE LECTURE MUSICALE Etude des Clés de Sol, Fa et Ut.
- TRAITE RYTHMIQUE (Du Cours préparatoire au Cours supérieur).
- INITIATION MUSICALE PAR LES RONDES ENFANTINES ET LES CHANSONS POPULAIRES
- LE SAXOPHONISTE : Méthode pratique et progressive.

Michel MERIOT - Henri CLASSENS : Le Saxophone classique en 4 volumes (A à D).

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977

MODIFICATIONS PROPOSEES PAR LA COMMISSION ARTISTIQUE POUR LES EXAMENS FEDERAUX ET CONFEDERAUX 1977 ET ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A partir de cette année, suite aux décisions prises par le Conseil d'Administration de la C.M.F., j'ai été chargé de présider les travaux de la Commission Artistique.

Bien entendu, il ne peut être question de revoir en quelques mois un programme aussi important que complexe.

Le premier problème auquel nous nous sommes attachés — le plus urgent — a été celui du choix des morceaux d'examens.

Ceux-ci ont été imposés par des Commissions de spécialistes pour chaque instrument.

Nous avons évité, dans la mesure du possible, le choix de recueils.

Un niveau pré-supérieur a été introduit entre le Moyen 2ème année et le Supérieur proprement dit, ceci, à la demande de nombreuses Fédérations, pour essayer de combler le fossé qui séparait bien souvent ces deux divisions.

Il est préconisé d'attribuer des Prix en Supérieur (sans modification) et des Médailles en Pré-supérieur.

D'autre part, il est de nouveau précisé que les Elèves et Lauréats du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ne pourront participer au Concours d'Excellence C.M.F. dans une discipline identique.

Nous avons élaboré en commun, lors de la réunion de la Commission Artistique à Toucy en septembre dernier, les modifications à apporter à l'actuel programme de solfège.

Nous avons réduit l'étendue vocale des épreuves à la 10ème (Do-Fa).

Par souci de simplification, la lecture rythmique est remplacée par un déchiffrement à l'Instrument qui devra compter dans le total des notes de Solfège.

La simplification des accompagnements pianistiques est envisagée dans toutes les divisions.

Jusqu'au Cours Moyen 1ère année inclus, le candidat pourra choisir entre la lecture en clé de Sol et la lecture en clé de Fa 4ème ligne.

A partir du cours Moyen 2ème année, les clés de Sol 2ème et Fa 4ème seront exigées.

Dès le Concours d'Excellence de mars 1977, l'épreuve de lecture chantée comportera trois clés : Sol 2ème, Fa 4ème et Ut 4ème.

Les changements de clés se feront par phrases mélodiques.

Les Dictées correspondront au niveau du Solfège.

En Préparatoire 1ère et 2ème année, la Dictée sera en Do Majeur.

Notation : Théorie sur 4 ; Dictée sur 6 ; Lecture sur 10. 5 pour la lecture chantée ; 5 pour la lecture instrumentale.

Pour les candidats non instrumentistes, la lecture chantée sera notée sur 10.

Pour l'année 1977, il n'y aura pas de changement pour l'obtention des récompenses, des modifications sont à l'étude.

Des programmes étudiés amèneront une progression continue et rationnelle.

L'aboutissement des travaux devrait se situer vers 1981.

Le Président de la Commission Artistique,
Vice-Président de la C.M.F.
Roger THIRAU

ADRESSES DES ÉDITEURS

B.G. ADOPE, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.
F. BASILE, 61, avenue de Valenciennes, 59100 Cambrai.
P. BEUSCHER, 27, Bd Beaumarchais, 75001 Paris.
G. BILLAUDOT, 14, rue de l'Échiquier, 75010 Paris.
BOOSEY et HAWKES, 4, rue Drouot, 75009 Paris.
CANIA, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.
CHAPPELL, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
CHOUDENS, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
COMBRE, 24, Bd Poissonnière, 75009 Paris.
J.-M. CHAMPEL, Boîte Postale No 2, Neuville-sur-Ain 01.
Éditions J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafeneste, 75011 Paris.
DELRIEU, 45, avenue de la Victoire, 06000 Nice.
DIGOUDE-DIODET, 39, faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
O. DIEBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
DURAND, 4, place de la Madeleine, 75008 Paris.
ÉDITIONS OUVRIÈRES, 13, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris.
Éditions SEDUCTION, 17, rue Alfred-Roll.
ENOCH, 27, boulevard des Italiens, 75002 Paris.
ÉDITIONS TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche, 75008 Paris.
ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
FALLONE, 117, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
GACHER, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
GRAS, 36, rue Pape-Carpentier, 72200 La Flèche.
HAMELLE, 24, boulevard Malesherbes.
HEUGEL, 34, rue Montpensier, 75001 Paris.
HOHNER Trossingen, Wurtemberg (Allemagne Fédérale).
HORTANSTA, 46, rue de Douai, 75009 Paris.
INTERNATIONAL MUSIC COMPANY chez ESCHIG.
LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75009 Paris.
LA COMETE, Rolland 82, rue du Faubourg-Saint-Martin.
MARTEAU R., 16, rue Fantin-Latour, 75016 Paris.
MEDIATOR, 118, avenue Joffre, 93809 Epinay-sur-Seine.
MOLENAAR (Ed. R. Martin).
MARTIN Robert, 106, La Coupée, 71009 Charnay-les-Mâcon.
MARGUERITAT, 290, avenue Victor-Hugo, 91120 Fontenay-sous-Bois.

MORCEAUX IMPOSÉS

CHANT

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	ÉDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	Une vocalise (facile) de CONCONE		
Préparatoire 2ème ann.	Une mélodie au choix du professeur Une vocalise de CONCONE		
Elémentaire 1ère ann.	Une mélodie au choix du professeur Une vocalise de CONCONE		
Elémentaire 2ème ann.	Une mélodie au choix du professeur Un air ou une mélodie d'un style différent Une vocalise de CONCONE		
Moyen 1ère année	Une mélodie au choix du professeur Un air ou une mélodie d'un style différent Une vocalise (moyenne difficulté) de CONCONE		
Moyen 2ème année	Une mélodie au choix du professeur Un air au choix du professeur Une vocalise (plus difficile) de CONCONE		
Pré supérieur	Une mélodie classique Une mélodie moderne		
Supérieur	Un air au choix du professeur a) une mélodie classique b) une mélodie moderne ou contemporaine c) un air d'opéra		
Excellence	Une mélodie ancienne classique Une mélodie moderne ou contemporaine Un air d'opéra ou extrait de cantate au choix du professeur, convenant à la voix du candidat.		

N.B. Le choix des morceaux doit être fait en fonction des voix et du degré dans lequel se présente le candidat.

PIANO

Préparatoire 1ère ann.	Une petite chanson extrait de : « Pour Yvonne »	Rhené Baton	Eschig
Préparatoire 2ème ann.	Trianon	Jean Gallon	Combre
Elémentaire 1ère ann.	extrait de : 2 pièces pour piano Carillon	Serge Lancel	Hinrichsen Schott dépos. Lemoine
Elémentaire 2ème ann.	Ariette et Variations (thème et variations 1 3 4 5 7 8 13)	Haydn	
Moyen 1ère année	Toccatina en Ré Majeur	Jacques Lamy	Combre
Moyen 2ème année	a) Prélude en Sib Majeur 1er livre b) Zwielfache n° 2	J.-B. Bach	Au choix
Pré-supérieur	Concerto Italien 1er mouvement	Serge Lancel	Hinrichsen No 1902 b Schott dépos. Au choix
Supérieur	Prélude en Ut mineur 1er livre Sonatine (1er mouvement)	J.-S. Bach	Au choix
Excellence	3ème Ballade	Ravel Chopin	Durand Au choix

VIOLON

Préparatoire 1ère ann.	A travers les steppes	Joseph Scrimmer	Combre
Préparatoire 2ème ann.	La petite fleur de mon jardin	Oberdoeffler	Combre
Elémentaire 1ère ann.	Chanson à bercer op. 19 n° 1	Florent Schmitt	Hamellet
Elémentaire 2ème ann.	Prélude et Danse	André Ameller	Billaudot
Moyen 1ère année	Arioso et Rondo	R. Berthelot	Delrieu
Moyen 2ème année	Choral et Scherzo-caprice	M. Dautremere	Lemoine
Pré-supérieur	a) La fille aux cheveux de lin b) Final du Concerto en la mineur Concerto de Boccherini en Ré Majeur (1er mouvement)	Debussy J.-S. Bach	Durand Eschig
Supérieur	(terminer à la fin du solo précédant la cadence)		
Excellence	1er mouvement du Concerto Op. 53 en la mineur (jusqu'à la lettre G)	Dvorak	Eschig

ALTO A CORDES

Préparatoire 1ère ann.	L'Arc-en-ciel N° 1 vert	A. Ameller	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	L'Arc-en-ciel N° 3 et N° 5	A. Ameller	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	Ponette	J. Meyer	Delrieu
Elémentaire 2ème ann.	Sonate en G mineur N° 3 Largo et N° 4 Allegretto	H. Purcell	
Moyen 1ère année :	Concertino N° 4	E. Roche	Chappell
Moyen 2ème année :	Sonata N° 3 (sans reprises)	P. Doury C. Philip	E. Bach
Pré-supérieur :			
Supérieur :	Concerto 1er mouvement op. 43	H. Sternier	
Excellence :	Concertstück	G. Enesco	Enoch

VIOLONCELLE

Préparatoire 1ère ann.	Berceuse n° 1A des Morceaux du jeune Violoncelliste Feuillard	Schubert	Delrieu
Préparatoire 2ème ann.	« En vitesse » a) Tendresse b) Prouesse	Pierre-Max Dubois	Rideau-Rouge
Elémentaire 1ère ann.	Rigaudon N° 8 du volume 4 B du jeune Violoncelliste Feuillard	Fr. Couperin	Delrieu
Elémentaire 2ème ann.	Deux Pièces Brèves a) Élévation b) Brève pantomime	Marc Berthomieu	Combre
Moyen 1ère année	1er et 2ème mouvements du Concerto en mi mineur Transcript. Paul Bazelaire	Vivaldi	Leduc
Moyen 2ème année	Final du 4ème Concerto en Sol Majeur, op. 65	Goltermann	Eschig
Pré-supérieur	2ème et 1er Mouvements de la Sonate en Sol Majeur	Sammartini	Rév. Salmon Ed. Ricordi ou Rév. Tortallier Ed. Delrieu
Supérieur	La Folla, révision Bazelaire	Marin Marais	Leduc
Excellence	Toccatà	Girolamo Frescobaldi	Chappell

RECORDI (chez CHAPPELL).
MUSICORAMA, 119, rue Saint-Maur, 75011 Paris.
NAGELS, Barenreiter, à Chambry-les-Tours.
NOETZEL - ESCHIG.
OXFORD UNIVERSITY, Boosey et Hawkes.
PETERS HINRICHSSEN, éditions SCHOTT (Vincennes).
RENATO DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
SALABERT, 22, rue Chanchat, 75009 Paris.
SCHOTT, 25, rue Jean-Moulin, 91300 Vincennes.
RIDEAU ROUGE, 21, rue Longchamp, 75016 Paris.
UNAF, 24, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
UNIVERSAL EDITION, ed. Boosey et Hawkes.
ZURFLUH, 73, Bd Raspail, 75006 Paris.

ASSUREZ
VOS SOCIÉTÉS
À LA C.M.F.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977

BATTERIES-FANFARES CONCOURS D'EXCELLENCE

REGLEMENT

ARTICLE 1. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc. est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE 2. — Les épreuves auront lieu à PARIS le 14 mars 1977.

ARTICLE 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations régionales de 18 à 20 points dans la division supérieure.

ARTICLE 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société à laquelle fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 1er février 1977.

ARTICLE 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

ARTICLE 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

ARTICLE 7. — L'épreuve de solfège comprend :

- 1) Une lecture à vue chantée ;
- 2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel Enseignement pratique du Clairon », Editions Robert Martin) ;
- 3) Reconnaissance des sons.

ARTICLE 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

- 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ;
- 2) L'exécution d'un morceau imposé ;
- 3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

ARTICLE 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

Epreuve de solfège :
de 0 à 10 pour le solfège chanté,
de 0 à 4 pour la théorie,
de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuves instrumentales :
de 0 à 10 pour le morceau imposé,
de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale,
de 0 à 5 pour la sonnerie.

ARTICLE 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves.

17 à 20 points, 1er prix,
13 à 16 points, 2ème prix,
10 à 12 points, 3ème prix.
N.B. : Des feuilles d'adhésion batterie-fanfare sont à la disposition des fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

oOo

PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

CLAIRONS :
1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon ») ;

2) Morceau imposé : Etude caractéristique No 1 pour clairon solo de A. Trémine. Edition Philipp. Lecarlem ;

3) Lecture à vue.

CLAIRONS-BASSES

1) Morceau imposé : Solo No 2 de J. Décamps, Editions J. Décamps ;

2) Lecture à vue.

TROMPETTES :

1) Une sonnerie choisie par le jury pages 21, 22, 23, méthode « Nouvel enseignement pratique de la trompette de cavalerie » ;

2) Morceau imposé : Etude caractéristique No 1, page 29, tome 2, N.E.P. de la trompette de cavalerie de A. Trémine ;

3) Lecture à vue.

**TROMPETTES BASSES
TROMPETTES-CORS
ET TROMPE DE CHASSE :**

1) Morceau imposé : Soir d'été, de F. Andrieu, Editions R. Martin ;

2) Lecture à vue.

CLAIRONS A PISTONS ET CLAIRONS-BASSES A PISTONS

1) Exécution de toute la « Marsillaise », arrangement de A. Trémine pour batteries-fanfars, éditions J-M Champel ;

2) Morceau imposé : Sur les bords du Golo de Deffrance, Editions R. Martin ;

3) Lecture à vue.

TAMBOURS :

1) Exécution de l'une des dix marches (pages 10, 11 et 12, Nouvel enseignement pratique du tambour, tome 2, Editions R. Martin ;

2) Morceau imposé Festival, de P. Bréard, Editions Alpha ;

3) Lecture à vue.

BATTERIES-FANFARES MONITEURS TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de Moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le :

Sont admis à concourir tous les Fanfaristes sans distinction d'âge, capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 1er février.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME MONITEUR CLAIRON OU CLAIRON MAITRE :

1) Technique de l'instrument.
2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode) « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », Editions R. Martin.

3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon).

4) Morceau imposé : « Pirouette » de A. Trémine, Editions Margueritait.

5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

MONITEUR TAMBOUR OU TAMBOUR MAITRE :

1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.
2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode) « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », Tome 1, Editions R. Martin.

3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1er, 2ème, 3ème et 4ème groupes, pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2.

4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil », Editions R. Martin.

5) Déchiffrage d'une partie manuscrite de tambour.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

MONITEUR TROMPETTE OU TROMPETTE MAITRE :

1) Technique de l'instrument.
2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », Editions R. Martin.

3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. de la Trompette, tome 2).

4) Morceau imposé : Etude Caractéristique No 10 de la méthode N.E.P. de la Trompette, tome 2, page 38.

5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de Trompette.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

CONTREBASSE A CORDES

Préparatoire 1ère ann.
Préparatoire 2ème ann.
Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2ème ann.

Petites pièces faciles pour contrebasse «Koala»
3 novelettes Tarzane
Petites pièces pour Contrebasse : « Villanelle »
Six pièces caractéristiques
Op. 46 N° 1 Parade
Danse finlandaise
Fantaisie Italienne

A. Ameller
A. Ameller
R. Nivers
F. Ratz

Zurfluh
Combre
Aug. Zurfluh
Billaudot

Moyen 1ère année :
Moyen 2ème année :

Concerto en Ré op. 31
Kruzavé

R. Calmel
Corlolis

Combre
Ed. Transatlantiques

Labro
A. Ameller

Combre
Combre

FLUTE

Préparatoire 1ère ann.

Au petit Trianon

Willy
Van Dorselaer
Serge Lancen
André Ameller
Georges Migot
Ph. Gaubert
Pierre Camus
Elsa Barraine
Gabriel Faure
Ph. Gaubert

Billaudot
Chappell
Lemoine
Ed. Ouvrières
Heugel
Leduc
Gras
Hanelle
Enoch

Préparatoire 2me ann.
Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2me ann.
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Ariette
Le lys Marlagon
Fantaisie 1
Sicilienne
Chanson et Badinerie
Elégie et Ronde
Fantaisie
Nocturne et Allegro Scherzando

HAUTBOIS

Préparatoire 1ère ann.

Cantillène

Fuste-
Lambezat
Passani

Combre
Combre

Préparatoire 2me ann.

Pastorale

Gérard Troubat
M. Dautremer
Germaine
Tailleferre
D. Dondeyne

Combre
Martin
Lemoine
Transatlantiques
Choudens
Leduc
Lemoine

Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2me ann.
Moyen 1ère année

Air gai
Air Lointain
Rondo

Moyen 2ème année

Chanson espagnole

Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Eglogue
Intermède champêtre
Concerto

BASSON

Préparatoire 1 :

Berceuse (ext. des 3 pièces
faciles)

Henri Vachey

Delrieu

Préparatoire 2 :

Hymne (ext. des 3 pièces
faciles)

Henri Vachey

Delrieu

Elémentaire 1 :
Elémentaire 2 :
Moyen 1 :
Moyen 2 :

Concertino
Rondolito
Poursuites
Sicilienne et Allegro
Giocoso

Monic Cecconi
Marcel Bitch
James Moreau
Gabriel Grovlez

Combre
Leduc
Combre
Leduc

Pré-Supérieur :
Supérieur :

Fantaisie Variée
Récit et Variations sur
un air populaire
Concerto No 2353 en
Mi Mineur

André Bloch
Fernand
Oubradous
Vivaldi

Leduc
Leduc

Excellence :

CLARINETTE

Préparatoire 1ère ann.
Préparatoire 2me ann.
Elémentaire 1ère ann.

Badinage
Madrilgal et Gavotte
Introduction et Rondo
coupure de la lettre F à la lettre H
Elégie et Danse
Pièces de fantaisie Op. 73
N° 1 et 2 (rév. Clarinette Sib)
Rapsodie provençale

Jean Gallet
Mignon
Serge Lancen

Billaudot
Billaudot
Billaudot

Elémentaire 2me ann.
Moyen 1ère année

Elégie et Danse
Pièces de fantaisie Op. 73
N° 1 et 2 (rév. Clarinette Sib)
Rapsodie provençale

Henri Vachey
R. Schumann

Leduc
Ed. Billaudot

Moyen 2ème année

Eglogue
Sarabande et Thème
Récit et Impromptu

L. Excoffier

Combre

Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Eglogue
Sarabande et Thème
Récit et Impromptu

Stan Golestan
Raynaldo Hahn
M. Dautremer

Salahert
Heugel
Leduc

SAXOPHONE ALTO Mib

Préparatoire 1ère ann.
Préparatoire 2me ann.
Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2me ann.
Moyen 1ère année

Fantaisie
A cœur joie
Chant élégiaque et final
Sarabande et Menuet
Tableaux aquitains
N° 3 Le traverseur de Landes
N° 4 Le raconteur d'histoires
Adage et Arabesque
Pièce brève
Danse des démons
Plainte - Espièglerie
Allegro Arioso et Final
(ne jouer que Arioso et Allegro)

Serge Lancen
Van Dorselaer
Jean Bouvard
Emile Lesieur

Chappell
Billaudot
Billaudot
Billaudot

Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur

Adage et Arabesque
Pièce brève
Danse des démons
Plainte - Espièglerie
Allegro Arioso et Final
(ne jouer que Arioso et Allegro)

J.-M. Londeix

Leduc

Excellence

Allegro Arioso et Final
(ne jouer que Arioso et Allegro)

René Berthelot
René Ducloux
Paul Bonneau

Leduc
Leduc
Leduc

Pierre Lantier

Lemoine

SAXOPHONE Sib SOPRANO ET TENOR

Préparatoire 1ère ann.

Autumn Evensong
(arrangement de Plet de Rooij)

H.A. Rimmer

Molenaar
(Martin)

Préparatoire 2me ann.
Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2me ann.
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année

Le Berger rêve
Geneviève
Eglogue
Sérénade
a) Bale Comeau
b) Pointe-au-pic
Suite rococo
a) Ariette
b) Tambourin
transcription Londeix
Sonate en sib
Ballade

Félix Antonini
A. Ameller
Mignon
Joseph Strimer
A. Ameller

Billaudot
Martin
Billaudot
Leduc
Leduc

Pré-supérieur

Suite rococo
a) Ariette
b) Tambourin
transcription Londeix
Sonate en sib
Ballade

Gretry

Schott

Supérieur
Excellence

Sonate en sib
Ballade

Haendel
Frank Martin

Leduc
Boosey et
Hawkes

TROMPETTE ut ou Sib

Préparatoire 1ère ann.

Mini Concerto
(soudant seulement)

Jacques Robert

Combre

Préparatoire 2me ann.
Elémentaire 1ère ann.
Elémentaire 2me ann.

Menuet antique
Petite Marche
Fantoche

C. Beaufort
C. Brown
Paul Flevet

Billaudot
Delrieu
Combre

Moyen 1ère année

Vacances joyeuses

R. Clerisse

Combre

Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Arabesque
Badinage
Bouande
Andante et Scherzo

A. Beaucamp
E. Bozza
Pierre Gabaye
Henri Busser

Leduc
Leduc
Leduc
Leduc

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 MACON CEDEX
fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977 (suite)

CORNET ET BUGLE Sib

Préparatoire 1ère ann.	Réveil matin	Paul Fievet	Combre
Préparatoire 2me ann.	Concorde 001	Michel Fiche	Combre
Elémentaire 1ère ann.	Cap-Horn	G. Jouvin	Combre
Elémentaire 2me ann.	Premier solo	A.J. Dervaux	Billaudot
Moyen 1ère année	Danièle	A. Belin	Martin
Moyen 2ème année	Grave et Gigue	A. Ameller	Billaudot
Pré-supérieur	Fantaisie en Mib	Jean Avignon	Leduc
Supérieur	Sonate	J.-Ed. Barat	Leduc
Excellence	(3 mouvements : Allemande - Aria - Gigue) Pièces de concours	M. Emmanuel	Leduc
		G. Balay	Leduc

COR

Préparatoire 1ère ann.	Solo pour Cor (tiré des petites pièces très faciles)	A. Ameller	Zurfluh
Préparatoire 2ème an.	Jacqueline	A. Ameller	Aug. Zurfluh
Elémentaire 1ère ann.	Cordelinette	J. Meyer	H. Lemoine
Elémentaire 2ème ann.	Sur la diligence	R. Clerisse	Combre
Moyen 1ère année :	Chant sans parole	R. Clerisse	Combre
Moyen 2ème année :	Variations brèves sur un chant scout	R. Berthelot	A. Leduc
Pré-supérieur	Suite for Horn	J. Butt	A. Leduc
Supérieur :	I/hunting call-II/Soliloquy-III/Gigue	H. Busser	Schott
Excellence :	Pièce en Ré		

TROMBONE

Préparatoire 1ère ann.	Quatre piécettes N° 1	E. de Corfolis	Billaudot
Préparatoire 2me ann.	Hauterive	A. Ameller	Leduc
Elémentaire 1ère ann.	Ostinato	H. Reuter	Leduc
Elémentaire 2me ann.	Méditation	Ch. Brown	Leduc
Moyen 1ère année	Choral Varié	F. Lamy	Leduc
Moyen 2ème année	Choral Varié	R. Boutry	Leduc
Pré-supérieur	Cavatine	Saint-Saëns	Durand
Supérieur	Coulissiana	M. Dautremet	Choudens
Excellence	Introduction et Allegro	M. Hugon	Transatlantiques

TUBA ou SAXHORN Sib

Préparatoire 1ère ann.	Morceau ou Etude au choix du Professeur	Barillier	Leduc
Préparatoire 2ème an.	Morceau ou Etude au choix du Professeur	Clerisse	Leduc
Elémentaire 1ère ann.	L'enterrement de Saint-Jean	Dause	Combre
Elémentaire 2ème ann.	Romance	Gabye	Leduc
Cour Moyen 1 :	Concertino		
Moyen 2 :	Tubabillage		
Pré-Supérieur :	Tubaraque	Boutry	Leduc
Cours Supérieur :	Piccolo Suite	P.M. Dubois	Leduc
Excellence :			

FLUTE A BEC

Préparatoire 1ère ann.			
SOPRANO :	1) Maçi, je songeais l'autre jour Page 16 du recueil Premières Notes de Michel SANVOISIN		Heugel
ou	2) Gaillardie I Page 35 du recueil Premières Notes de Michel SANVOISIN	C. Gervaise	Heugel
ALTO :	Choral Page 26 du recueil n° 1 Jouer et apprendre la Flûte Alto de Michel SANVOISIN	J.-S. Bach	Heugel
Préparatoire 2me ann.			
SOPRANO :	Aria Page 54 du recueil n° 1 Jouer et apprendre la Flûte Soprano de Michel SANVOISIN	Telemann	Heugel
ou	Pavane Page 42 du recueil n° 1 Jouer et apprendre la Flûte Alto de Michel SANVOISIN	P. Attaingnant	Heugel
Elémentaire 1ère ann.			
SOPRANO :	1ère Sonatine (1er mouvement Allegro Moderato)	W. Roehr	Eschig 3919
ou	ALTO :	J. Hook	Eschig 10138
Elémentaire 2me ann.			
SOPRANO :	Amusette IV (II la Calotine - IV la Folette)	J. Aubert	Eschig 10781
et	ALTO :	J.-B. Loelliet	Heugel MM 4
Moyen 1ère année			
SOPRANO :	Sonate en Ré mineur CHEDEVILLE le Cadet (2ème mouvement)	Chedeville	Noetzel 3137
et	ALTO :	D. Purcell	Eschig 4732
Moyen 2ème année			
SOPRANO :	Sonate en La mineur (2ème mouvement : Allegro)	J.-B. Loelliet	Noetzel 3144
et	ALTO :	R. Valentino	Nagels MA 121
Pré-supérieur			
SOPRANO :	6ème Sonate en Fa (1er Adagio - 1er Allegro)	J.-C. Pepusch	Noetzel 3149
et	ALTO :	J.-C. Schickart	Eschig 1609
Supérieur			
SOPRANO :	Partita n° 2 en Sol majeur (Siciliana-Aria 1 Allegro-Aria 5 Presto)	Telemann	Eschig 10949
et	ALTO :	G.-F. Haendel	Eschig 10062
Excellence			
SOPRANO :	Suite « La Présidente » (Gracieusement-Gavotte 1 Gavotte II)	N. Chedeville	Eschig 10334
et	ALTO :	G.-P. Telemann	Heugel MM 13

Les candidats de flûte à bec des catégories préparatoires 1ère et 2ème année et élémentaire 1ère année peuvent concourir indifféremment en flûte soprano ou en flûte alto. A partir de l'élémentaire 2ème année, ils doivent concourir avec les 2 flûtes, le candidat étant autorisé à prendre le programme immédiatement inférieur pour l'instrument choisi en second. Le classement sera établi dans la division la plus élevée.

SOLFÈGE ET INSTRUMENTS BATTERIES - FANFARES

REGLEMENT - Année 1977

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points, pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales : les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME SOLFÈGE

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc... un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments à l'exception des tambours et des trompettes de cavalerie la méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon » - Editions Robert Martin.

L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

— Pour les Clairons et Trompettes :

1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

— Pour les Tambours :

1) L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue très simple.

— Pour les autres instruments :

1) L'exécution d'un morceau imposé.

2) L'exécution d'une lecture à vue.

oOo

La notation est la suivante :

ÉPREUVE DE SOLFÈGE :

Solfège de 0 à 10 ; Théorie (4 questions théoriques écrites), de 0 à 10.

ÉPREUVE INSTRUMENTALE :

Morceau imposé, de 0 à 15 ; lecture à vue instrumentale, de 0 à 5.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES ÉPREUVES.

DIVISION SUPÉRIEURE :

1er prix ascendant, 18 à 20 points ; 1er prix, 16 à 17,75 points ; 2ème prix, 13 à 15,75 points ; 3ème prix, 10 à 12,75 points.

DIVISION PRÉPARATOIRE,

ELEMENTAIRE, MOYENNE :

1ère mention, 16 à 20 points ; 2ème mention, 13 à 15,75 points ; 3ème mention, 10 à 12,75 points.

N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :

Sonnerie ou marche, de 0 à 5 ; morceau imposé, de 0 à 10 ; lecture à vue instrumentale, de 0 à 5.

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

CLARONS ET CLAIRONS BASSES :

SOLFÈGE. — Travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », de A. Trémine.

THEORIE. — Du début de la N.E.P. du Clairon à la page 5.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, soit le Rappel de Pied Ferme ou l'Ouverture du Ban, pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B. Morceau imposé : travailler l'exercice No 11 page 13 de la méthode N.E.P. du clairon.

2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices Nos 5, 6, 7 page 4, méthode N.E.P. du clairon.

ELEMENTAIRE (2ème Division)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 15 (inclus) N.E.P. du clairon.

THEORIE : du début de la méthode N.E.P. à la page 15.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57 N.E.P. du clairon.

B. Morceau imposé : travailler les exercices Nos 11 et 12 page 24 de la méthode N.E.P. du clairon.

2) Lecture à vue préparée : exercices 4, 5, 6 pages 12, N.E.P. du clairon.

MOYEN (1ère Division)

Solfège : de la page 3 à la page 35 (inclus) N.E.P. du Clairon.

THEORIE du début à la page 29 N.E.P. du clairon.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 N.E.P. du clairon.

B. Morceau imposé : exercice No 10 page 33 N.E.P. du clairon.

SUPÉRIEUR (Division Supérieure)

SOLFÈGE. — Travailler toute la méthode N.E.P. du clairon.

THEORIE : Toute la théorie de la méthode N.E.P.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 55, 57, 58 N.E.P. du clairon.

B. Morceau imposé : les 40 premières mesures de l'Étude Caractéristique No 1 pour clairon solo de A. Trémine, éditions Philipp Lécaille.

2) Lecture à vue.

La méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » (N.E.P.) de André Trémine, Editions Robert Martin, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc...

TROMPETTES ET TROMPETTES BASSES

PRÉPARATOIRE (3ème Division)

SOLFÈGE. — Travailler de la page 3 à la page 10 dans Méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », de A. Trémine.

THEORIE. — Du début de la N.E.P. de la Trompette à la page 5.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à Vous » ou le « Rappel pour Honneur », page 21 N.E.P. de la Trompette, tome 2.

B. Morceau imposé : travailler l'exercice No 60 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2) Lecture à vue préparée : travailler les exercices Nos 19, 20, 21 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1977

HARPE

Préparatoire 1ère ann.	Mozaique (Turquoise et Opale)
Préparatoire 2ème ann.	Promenade
Elémentaire 1ère ann.	Aquatintes
Elémentaire 2ème ann.	Berceuse Russe
Moyen 1ère année :	La Souce
Moyen 2ème année	Ballade
Pré-supérieur :	Préludes II et IV
Supérieur :	Prélude et Danse
Excellence :	Fantaisie

A. Ameller	Combre
J.-M. Damase	Rideau Rouge
Tournier	Hortensia
René	Leduc
Jacques Ibert	Leduc
Tournier	Leduc
H. Busser	Lemoine
J. Ibert	Leduc

GUITARE

Préparatoire 1ère ann.	Etude N° 12, Méthode Alfonso, vol. 1
Préparatoire 2me ann.	Andante N° 21, Méthode Alfonso, vol. 1
Elémentaire 1ère ann.	Allegretto, N° 49, Méthode Alfonso, vol. 1
	Etudes Simples N° 2
Elémentaire 2me ann.	Allegretto, N° 55, Méthode Alfonso, vol. 1
Moyen 1ère année	Etude simple N° 4 Bourrée, F. Fernandez-Lavie dans choix d'études, vol. 2 Etudes simples N° 13, F. Fernandez-Lavie, dans choix d'études, vol. 2
Moyen 2ème année	English Dance 4 pièces faciles UE 13072 Prélude VII 4 pièces faciles
Pré-supérieur	Prélude en Ré composée pour le Luth
Supérieur	Etude en 3 mouvements Fernandez-Lavie dans choix d'études, vol. 2 Prélude et Allegro Santiago de Murcia « El Abejorro » (de Bourdon)
Excellence	Allemande Lautensuite n° 1 en Mi mineur Nocturno

D. Aguado	Schott frères (Nouvelle Ed.)
F. Carulli	Schott frères (Nouvelle Ed.)
M. Carcassi	Schott frères (Nouvelle Ed.)
L. Brouwer	Max Eschig 7997
F. Carulli	Schott frères (Nouvelle Ed.)
L. Brouwer	M. Eschig 799
G. Fuhrmann	M. Eschig 805
L. Brouwer	M. Eschig 805
J. Dowland	Eschig
M. Ponce	Eschig G.A. 125
J.-S. Bach	Schott G.A.E. 10 ou Ricordi SY 2211 ou Eschig 1039
J.-P. Billet	M. Eschig 8059
Santiago de Murcia	Eschig 1025
E. Pujol	Chappel BA 11109
J.-S. Bach	Rév. H Teuchert Ricordi SY 2212
F. Moreno-Toroba	Schott G.A. 103

Pour la méthode ALFONSO, les numéros des morceaux indiqués correspondent à la nouvelle édition.

ACCORDEON

CATEGORIE A : Elève utilisant le système STANDARD (Accords composés) (basses composées)

Préparatoire 1ère ann.	Légende Bretonne
Préparatoire 2me ann.	Ronde en montagne
Elémentaire 1ère ann.	Berceuse pour Cathy
Elémentaire 2me ann.	Valse Intermezzo
Moyen 1ère année	Gavottina
Moyen 2ème année	Presto en Fa
Pré-supérieur	Feux de joie
Supérieur	Fantaisie en mi mineur
Excellence	Danse Insolite

E. Lorin	P. Beuscher
Armandino et Rawson	Parisiana
Tony Fallone	Musique
Emile Carrara	Ed. T. Fallone
Luminazi	P. Beuscher
F. Balta	Ed. Seduction
M. Azzola	Camia
Astier	La Comète
et Denoux	Camia
André Astier	Musicorama

CATEGORIE B : Elève utilisant l'HARMO-NEON, le CAVILANE ou uniquement les Bassettes (basses chromatiques)

Préparatoire 1ère ann.	Morceau au choix du professeur
Préparatoire 2me ann.	Ballerina
Elémentaire 1ère ann.	1ère Suite en Miniature (Pastorella et Chant Choral)
Elémentaire 2me ann.	Preludio n° 6
Moyen 1ère année	Tarentella Giscosa
Moyen 2ème année	Adagio Cantabile
Pré-supérieur	Feux de joie
Supérieur	Fantaisie en mi mineur
Excellence	Divertissement en Fa

Jean Gallon	Combre
Peter Hoch	O. Dhiebolt
Louis Lunazzi	Ed. Seduction
G. Aubanel	Ed. Ouvrières
J. Mendel	UNAF
M. Azzola	La Comète
Astier	Camia
et Denoux	
Brehme	Hohner

ADDITIF

Morceaux imposés en pré-supérieur

Alto : Concerto en Ré Majeur, op. 31, 1er mouvement, International Music Company — Pleyel.
Contrebasse : Concerto en Ré, op. 31, de Labro — Combre.
Cors : Variations brèves sur un chant scout, Berthelot — Leduc.
Tuba : Introduction et danse, de Barat — Leduc.

STAGE DE FORMATION D'ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES (MUSICALES) C.N.P.M.A.E. (TOUCY)

L'objectif de ce stage serait la préparation au Diplôme d'Etat d'Animateur de Centres de Vacances avec, en supplément, des activités musicales orientées vers la pratique instrumentale et vocale en Centre de Vacances.

S'il est possible de réunir 15 candidatures à un tel stage, il sera programmé pendant les vacances de février.

- Pouvez-vous :
- Après une rapide enquête dans votre Fédération, me faire savoir avant le 15 novembre, si vous êtes intéressés par ce projet.
 - Pour le 1er janvier 1976, me donner la liste nominative des candidats à ce stage.

Le prix du stage serait de 150 F par stagiaire.

LE DIRECTEUR DU C.N.P.M.A.E.

COMMUNIQUE

M. Jacques CHAILLEY, directeur de la Schola Cantorum, a demandé à Jean-Claude HARTEMANN d'adopter à sa classe de direction d'orchestre, une section spécialement réservée au Théâtre Lyrique et à l'Accompagnement des solistes.

PERCUSSION

Les titres des morceaux imposés paraîtront dans le journal de décembre.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Sticelage Argenture Vernis
FABRICATION OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

B. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS 8
Fournisseur de la Garde Républicaine

BATTERIES - FANFARES (suite)

ELEMENTAIRE (2ème Division)

SOLFEGE. — De la page 3 à la page 15 (inclus) N.E.P. de la Trompette.
THEORIE. — Du début de la méthode N.E.P. de la Trompette à la page 15.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette.
B. *Morceau imposé* : travailler les exercices 100 plus 101 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue préparée* : travailler les exercices No 53, 54 et 55 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

MOYEN (1ère Division)

SOLFEGE. — De la page 3 à la page 35 (inclus) N.E.P. de la Trompette.
THEORIE. — Du début à la page 30 N.E.P. de la Trompette.

EXAMEN INSTRUMENTAL
1) A. Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette.
B. *Morceau imposé* : exercice No 135 N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue.*

SUPERIEUR

SOLFEGE. — Travailler toute la méthode N.E.P. de la Trompette.
THEORIE. — Toute la théorie de la méthode N.E.P. de la Trompette.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21, 22 et 23, tome 2, N.E.P. de la Trompette.
B. *Morceau imposé* : Début et Adagio de l'Etude No 4 page 32, tome 2, N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue.*

CORS ET TROMPETTES COR MI b

PREPARATOIRE (3ème Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette.

1) *Morceau imposé* : exercice No 56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les Trompettes.

ELEMENTAIRE (2ème Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette.

1) *Morceau imposé* : travailler les exercices Nos 95 et 96 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les Trompettes.

MOYEN (1ère Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes, dans la méthode N.E.P. de la Trompette.

1) *Morceau imposé* : travailler l'exercice No 144 de la méthode N.E.P. de la Trompette.
2) *Lecture à vue.*

SUPERIEUR

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Trompettes.

1) *Morceau imposé* : Bergers et Bergerettes de Duyssens, Editions R. Martin.
2) *Lecture à vue.*

Le « Solfège Rythmique Instrumental pour Tambour », 1er et 2ème cahiers, et la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tomes 1 et 2, d'André Trémine, sont en vente aux Editions Robert Martin.

CLAIRONS A PISTONS ET CLAIRONS BASSE A PISTONS

PREPARATOIRE (3ème Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Clairons.
1) *Morceau imposé* : Poisson d'Avril de Randouyer, Editions Champel.
2) *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les Clairons.

ELEMENTAIRE (2ème Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Clairons.
1) *Morceau imposé* : Concorde, de B. Delli, Editions R. Martin.
2) *Lecture à vue préparée* : même programme que pour les Clairons.

MOYEN (1ère Division)

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Clairons.
1) *Morceau imposé* : Le Défilé de Normandie, de A. Trémine, Editions Margueritat.
2) *Lecture à vue.*

SUPERIEUR

SOLFEGE et THEORIE : même programme que pour les Clairons.
1) *Morceau imposé* : Fétons la Jeunesse de Gadanne, Editions Champel.
2) *Lecture à vue.*

PREPARATOIRE (3ème Division)

SOLFEGE. — De la page 3 à la page 6 ; solfège rythmique instrumental pour tambour : 1er cahier.
THEORIE. — De la page 1 à la page 5 N.E.P. du Tambour, tome 1.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. 4ème et 5ème marche, page 6 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2 de A. Trémine.
B. Travailler le détail des coups simples des « Fa », des « Ra » de 3, des « Ra » de 5 et des « Ra » de 9.

2) *Lecture à vue préparée* : travailler les exercices No 3 et 4 page 21 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

ELEMENTAIRE (2ème Division)

SOLFEGE. — De la page 3 à la page 10 « Solfège Rythmique 1er cahier ».
THEORIE. — De la page 1 à la page 9 N.E.P. du Tambour, tome 1.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. 2ème et 3ème marche, page 7 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Règlementaires, page 1.
B. *Morceau imposé* : exercices No 3 page 36 N.E.P. du Tambour, tome 1.

2) *Lecture à vue préparée* : exercices No 3 et page 29 N.E.P. du tambour, tome 1.

MOYEN (1ère Division)

SOLFEGE. — No 1 au No 20 « Solfège Rythmique 1er cahier » et du No 1 au No 10 2ème cahier.
THEORIE. — De la page 1 à la page 12 N.E.P. du tambour, tome 1.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. L'une des cinq marches pages 8 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Règlementaires pages 1 et 2.
B. *Morceau imposé* : exercices No 1 et 2 page 38 N.E.P. du Tambour, tome 1.

2) Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFEGE. — Travailler tous les exercices de 1 à 36. Solfège Rythmique 2ème Cahier.
THEORIE. — De la page 1 à la page 17 N.E.P. du Tambour, tome 1.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) A. 3ème, 4ème ou 5ème marche, page 11 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2.
B. *Morceau imposé* : exercice No 2 et 3, page 42 N.E.P. du Tambour Tome 1.

2) Lecture à vue.

AVANT DE FAIRE REALISER VOS DISQUES
Pressage - Report de bandes - Prises de son
Vous devez demander notre documentation
SONOTEC
244, Rue Béranger, 80000 AMIENS
Tél. (22) 92-26-47 - 91-38-62

Manifestations 1977

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
5 juin 1977	SAINT-SATUR (Cher)	Concours International	M. Léon ROUET, 76, rue du Commerce, Saint-Satur, 18300 Sancerre (tél. 54.05.15)
26 juin 1977	CHALAIS (Charente)	Concours National ouvert à toutes formations y compris majorettes.	M. Delors Henry, président de « La Fraternelle », 16210 Chalais
26 juin 1977	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International	M. Jean JEANNERIE, Président, 87, rue du Palais, 85100 Les Sables-d'Olonne
26 juin 1977	SAINT-ASTIER (Dordogne)	Concours National à toutes formations.	M. André GALEA, Maire de Saint-Astier 24110.

 Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F. la ligne de 32 let tres, signes ou intervalles + T.V.A. 20 %
 Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.
 La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...) 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Harmonie 1ère Division (Savoie) procure emploi et facilite installation à dessinateur en topographie, à linotypiste, à chaudronnier et à peintre en bâtiment, par ailleurs, musicien amateur jouant instrument grave. Ecr. M. CESARI, 15, rue Ripaille, 73200 ALBERTVILLE.

■ Batterie-Fanfane en pleine expansion cherche Moniteur de clairons, cors et trompettes pour seconder le Directeur. Possibilités d'emploi et de logement, selon convenance. S'adr. M. André GIGOS, Directeur de la Batterie-Fanfane Beaucourtoise, 33, Cité Pierre-Japy, 90500 Beaucourt.

■ Ville de MEZIDON (14) rech. pour création, Directeur Ecole de Musique à temps complet. Ecr. avec C.V. à M. le maire, 14270 MEZIDON.

■ L'Harmonie des HOUILLES DU BASSIN DE LORRAINE, rech. pour la direction de sa Batterie-Fanfane, un tambour-major qualifié, ancien militaire de préférence, ayant parfaite connaissance des instruments de batterie. Classement de la B.F. : Division d'honneur, de la Confédération Musicale de France. Date de disponibilité : 1er janvier 1977. Les candidatures, avec C.V., sont à adresser au Directeur des Relations Publiques, Direction Générale des H.B.L., 2, rue de Metz (57802) à FREYMING-MERLEBACH. Tous renseignements concernant conditions d'engagement, peuvent être communiqués en s'adressant à M. BOITTEL, chef de l'Harmonie. Tél. 04.20.70.

■ Ville de REMIREMONT (Vosges) recherche d'URGENCE Chef de Musique pour son Harmonie Municipale. Le titulaire du poste devra assurer en outre la formation d'élèves de l'Ecole de Musique. Ecr. avec références et prétentions à M. le maire de REMIREMONT (88200).

■ Poste Adjoint administratif Atelier Maritime Plaisance, libre 1er mars 1977 offert à bon musicien 30-35 ans. (Clarinete, Cor, Trombone ou Tuba). Ecr. à M. le Directeur, Conservatoire LES-SABLES-D'OLONNE 85100, qui transmettra.

■ Harmonie Municipale de MONTLUÇON (Allier) rech. tambour-major, corniste de préférence, pour diriger sa batterie-fanfane, former tambours et clairons et assurer une partie à l'harmonie. Possibilité d'emploi suivant compétences. Adr. candidature à M. le maire - MONTLUÇON 03100.

■ Harmonie Municipale d'AUVERS-LE-HAMON (Sarthe) rech. Chef de Musique dynamique. Possibilité emploi secrétaire de mairie, avec logement réservé. Ecr. maire d'AUVERS-LE-HAMON - 72300.

■ Petite Harmonie et Batterie-Fanfane recherche directeur, si possible retraité. Emploi et logement assurés. Propositions à M. VERNIS 12800 NAUCELE.

■ Municipalité de ville moyenne du Midi de la France, disposerait d'une place de chef jardinier de la ville pour musicien trompette ou autre qui prendrait la direction de la Batterie-Fanfane locale. Ecr. au journal sous No 318.

■ Ville de CARENTAN recherche directeur pour Ecole de Musique et Harmonie Municipale. S'adr. à M. GUEDIN, 76, rue Séblène (50500).

■ La Fanfare du 30 G-C recrute des musiciens dans tous les pupitres désirant faire carrière ou non. Pour tous renseignements, écr. à M. le sous-chef de musique ANSELME, chef de fanfare du 30 G-C, C.O. 163, 54301 LUNEVILLE Cedex.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Bi-professionnel musicien et chef-comptable, pouvant assurer place soliste, clarinette ou flûte (niveau Conservatoire supérieur de Musique) 15 ans de carrière chef-comptable. Ex-soliste musique garnison d'Alger, cherche emploi. Ecr. à M. B. LUCQUIAUD, 13, rue Jean-Marie-Le-Halpert 56600 - LANESTER.

■ Directeur Ecole de Musique, actuellement en activité. Ex-s/off. Musicien, prix Conservatoire National, rech. région indifférente pour rentrée sept. 1977, Direction Ecole Municipale de Musique, ville 8.000 à 20.000 hab. conjointement direction Harmonie ou Orchestre à cordes. Ecr. au journal sous No 315.

■ Trombone, région Nord, 40 ans, marié, 1 enf., peut assurer très bonne 1ère partie harmonie, enseign. solfège, flûte et cuivres, direction si besoin. Faire offre à jour. s/319.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. : 606.21.01.

■ Batterie-Fanfane de MONTAGNY (Loire) vend environ 80 pantalons tergal laine bleu roy, liseré vert, toutes tailles, 5 ans d'âge. Prix intéressant à débattre. Ecr. à M. H. VALFORT, Route de Thizy 42840 - MONTAGNY.

■ Vends flûte LOT. Ecr. à M. Maurice PAYRASTE, GRAGNAGUE, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE.

■ 1500 F Violon LABERTE et HUMBERT 1927 No 6030. S'adr. M. G. BRUN, 24, avenue Clemenceau, 84200 CARPENTRAS. Tél. : 63.13.73.

■ VENTE DE COSTUMES. — « Entente Musicale » - DUN-LE-PALESTEL - 23300 LA SOUTERRAINE. Vend 50 costumes tergal, bleu de France, avec liseré et lyre or. Toutes tailles. Bon état. Prix intéressant à débattre. Ecr. M. Gaston MOREAU, Président, rue Hyacinthe-Montaudon, 23300 LA SOUTERRAINE.

■ Ecole de Musique, place Henri-Dunant 16000 ANGOULEME. Tél. (45) 95.21.09, recherche occasions excellent état 10 saxos altos, 6 cors, 6 trombones.

■ A vendre Timbale marque POSCHARDT, caisse cuivre, dessus peau Ø 0 m 80, ton de Fa à Si b - accord à manivelle. Très bon état. Prix proposé : 1.500 F. Contacter M. GALINAND Jean, 255, rue Pres-oir-Touvreau, 45160 OLIVET. Tél. 66.49.05.

■ Particulier cherche bonne harpe. Tél. (76) 98.09.65 ou écr. journal s/n- 320.

DIVERS

■ VOS BALS DE SOCIETES avec JOSE CLAVELITO. Disques E.D. ém. Radio et Télév. Tous genres de musique toutes les époques. JOSE CLAVELITO 17520 CIERZAC. Tél. : (45) 83.61.38.

■ Clarinettiste amateur, cherche petit fonds de commerce ou étude toutes propositions. Région Est, Sud-Est. Ecr. au journal sous No 316.

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 13, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

■ Harmonisation, mise en notes à partir de bandes. Transcription pour quatuor en quintettes. Bois, cuivres, classique et folklorique. Ecr. au journal sous No 317.

OFFRE D'EMPLOI

■ Petite ville des VOSGES, 3.500 H., recherche Chef de Musique dynamique. Possibilités logement et emploi. S'adr. Mairie de 88350 LIFFOL-LE-GRAND.

SERVICE DES DOMAINES

Adjudication du 16 novembre 1976, à 14 h 30 à la D.N. I.D., 17, rue Scribe à Paris-9ème. Salle des Adjudications. Enchère verbale

INSTRUMENTS de MUSIQUE: saxhorns, clairons, trompettes, flûtes, violons, guitares, bongos, accordéons, trompes de chasse, cors, tambours, chapeaux chinois. Disques micro-sillon 33 et 45 tours, 2 amplis. Visibles au lieu de la vente, le mardi 16 Novembre, de 9 h 30 à 11 h 30.

Renseignements : D.N.I.D. (tél. 742.42.80) poste 219.

Avis de concours

(voir page administrative)

AVIS

Le prix de l'abonnement au journal est de 15 F.

Pour tout changement d'adresse, ne pas oublier de donner aussi l'ancienne.

Les abonnements commencent le 1er janvier et se terminent le 31 décembre.

Utiliser de préférence le chèque postal.

ACHETEZ

LE MACARON
 AUTO-COLLANT
 C. M. F.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

MANDOLINES D'ALSACE

Manifestations et Concerts

La Diana de Russange avait accepté l'organisation du Festival 1976 de la Mandoline auquel devaient assister les sociétés de Hagondange, de Yutz, de Stiring-Wendel, de Russange ainsi que la société sarroise de Dudweiler. Le programme, très varié, allait de la musique originale (écrite pour orchestre à plectro) aux pièces à caractère plus folklorique en passant par des morceaux heureusement transcrits donc une suite de mélodies diverses satisfaisant tous les goûts. Un grand bravo aux organisateurs et, bien entendu, aux exécutants.

Le dimanche 13 juin, la Sérénade de Brouderdorf avait convié ses amis aux festivités du 20ème anniversaire de la création de la société, présidée par M. André Welsch et dirigée par M. Born Matt. L'orchestre exécuta plusieurs morceaux de circonstance durant la messe de célébration en l'église du village ; ensuite M. le maire et notre président fédéral, M. Ritter, déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts. M. Ritter présida ensuite à une remise de diplômes et de médailles fédérales.

Durant l'après-midi offert par la municipalité dans la cour de l'école, M. le maire devait souligner l'intérêt que suscite la société dans le village et dans les environs et son bon niveau musical.

L'après-midi, par un temps radieux, les sociétés de Molsheim et de Nauthou, sous la baguette de notre directeur fédéral Albert Welsch, faisaient entendre l'ouverture de J.-B. Kok, la valse de notre ami et compositeur Amand Brod, intitulée « Sans Soucis », etc... L'Harmonie de Bethborn Armand et le Club de cors de chasse de Forbach (un grand merci) divertissaient le nombreux public par des pièces et des sonneries de leurs répertoires respectifs.

Le même jour, la Mandolinata de Haguenau avait donné rendez-vous sous le Grand chêne extra-muros à son public venu en nombre.

Le 18 juin, la Sérénade de Schiltigheim participait, avec la Chorale Sainte-Cécile de cette même ville, à un concert public nocturne organisé par la municipalité au parc Léo-Delibes. Au programme, une fantaisie de l'Opéra de V. Bellini, l'ouverture de la Poupée de Nuremberg, d'A. Adam, la Sérénade de M. Albert Willer. L'orchestre accompagnait entre temps la chorale, sous la direction de M. A. Fuger, pour exécuter l'« Ame des Poètes » de Ch. Trenet, la Montanara d'E. Ortellet et pour clore, le Chœur des Prénormiens, tiré d'I. Nabucco de G. Verdi.

Le Torino de Strasbourg-Neudorf, de son côté et dans le cadre des « Flâneries nocturnes » offertes tous les ans par la ville de Strasbourg à ses habitants et visiteurs, s'était produit sur la place Saint-Aloyse à Neudorf avec la section accordéons.

CONCERTS EN VUE : La Venetia de Strasbourg-Neudorf donnera le 24 octobre, au foyer Saint-Louis, un concert récréatif avec un ensemble d'accordéonistes de l'école de musique G. Veit.

La Société de mandolinistes de Molsheim, fera le dimanche 7 novembre, en la salle renommée de la Monnaie de Molsheim, son 50ème anniversaire auquel elle a invité de nombreuses sociétés régionales et d'outre-Rhin.

Le 21 novembre, la Société de Mandolinistes Strasbourgeois donnera son traditionnel concert d'hiver en la salle de l'Aubette, place Kléber à Strasbourg. Y participeront la société mandoliniste d'Auenheim (FRA) et une chorale de Strasbourg.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-vous

vos REPARATIONS de
 TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
 TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
 aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

3, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

**AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE
LE "TOCCATA"**



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHLER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

Et nous sommes persuadés que bien d'autres manifestations plectrales sont d'ores et déjà en cours d'organisation pour la période du 4ème trimestre 1976.

COMMISSION TECHNIQUE FEDERALE : Cette commission s'est réunie au cours de la 2ème quinzaine du mois de septembre à Molsheim et a discuté de problèmes relatifs aux examens fédéraux (diplôme musical, désignation des morceaux imposés pour mandoline, mandole, guitare) et d'autres questions touchant à l'enseignement musical ainsi que des suggestions concernant les programmes.

RELATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES : Préconisé par notre président fédéral, ce genre de relations s'est développé d'une manière plus que satisfaisante notamment avec nos voisins allemands, tant du pays de Bade que de la région sarroise. Des échanges amicaux se sont réalisés au grand plaisir des deux côtés et, comme prévu, personne n'aura à le regretter ! Des prises de contact ont lieu avec des sociétés luxembourgeoises, belges et hollandaises pour nous permettre d'élargir quelque peu l'horizon européen sans nous soucier de considérations politiques qui, selon nos statuts, n'ont absolument rien à voir dans nos activités musicales.

REPERTOIRE NOMINATIF DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES A NOTRE FÉDÉRATION : Continuellement mis à jour, ce répertoire est envoyé à toute société plectrale qui en fera la demande au président fédéral : M. Marcel Pihet, 11, rue des Jardiniers à 67000 Strasbourg-Robertshausen. De son côté, nos affiliés aimeront avoir de plus nombreux échanges avec les autres sociétés de France et de Navarre, dispersées sur notre territoire national.

ARDENNES

Activités de la fin de l'été

Après la quasi totale léthargie des vacances musicales, l'activité a repris à la Fédération Musicale des Ardennes à la mi-septembre.

Le 15 septembre, le Conseil d'administration s'est réuni autour du président

« Junior » pour 10 ans de service et de la décoration FMA pour 15 ans.

Depuis lors, le président Pihet a représenté la F.M.A. au Congrès d'automne de la C.M.F. à Toucy. Un compte rendu de ce congrès, ainsi qu'un rapport sur Toucy a été envoyé à chaque société du département. Le calendrier des stages de Toucy a été également communiqué.

De nombreuses sociétés ont animé les fêtes patronales de septembre : « Les Enfants d'Yvois » à Carignan (avec assistance enthousiaste), « La Fraternelle » de Margut (avec tenues bleu canadien), l'Harmonie Municipale de Monthornu (décus par le peu d'assistance), l'Harmonie municipale de Rothel, l'Harmonie S.N.C.F. d'Amagne, l'Harmonie de Flohimont et celle des « Deux Vireux » en commun à Florclonnes, l'Harmonie S.N.C.F. à Mohon (avec force fantaisies d'opérettes), « La Duvilloise » (devant une forte affluence), l'Harmonie de Warcq (muses et concert) et la Fanfare « La Fraternelle » de Château-Forcion.

Le 32ème anniversaire de la Libération des Ardennes a été célébré musicalement aussi, notamment à Givat, Vireux, Carignan.

L'Union Musicale Nouzonnaise a été renouée sa nouvelle salle des répétitions qui fait partie d'un ensemble de 5 salles mis à la disposition de la société par la municipalité ; l'Harmonie de Givat a participé aux « Journées franco-wallonnes » locales ; l'Harmonie des « Deux Vireux » effectue un marathon d'inauguration le 25 septembre ; le Conservatoire de Givat a découvert ses locaux rénovés, tandis que les harmonies belges d'Izél-Florenville et de Saint-Léger étaient reçues à Pully-et-Charbeaux et Vouziers. Une ombre au tableau, le décès du président de la « Fanfare de Rocroi », M. André Hardy, âgé de 72 ans.

Activités de juin et juillet 1976

Le Conseil d'administration de la Fédération Musicale des Ardennes s'est réuni le 23 juin pour choisir, parmi les épreuves antérieurement imposées par la C.M.F., les morceaux à jouer le 24 octobre par les candidats (niveau moyen et supérieur) au concours instrumental fédéral, réservé aux bons instrumentistes (trop faibles en solfège pour subir les examens confédéraux. Il a également organisé l'examen individuel de batterie-fanfare qui aura lieu le dimanche 7 novembre, selon les normes confédérales, avec, pour ce début, deux niveaux seulement : Préparatoire et élémentaire.

Le mois de juin a vu se dérouler également les examens de DP de solfège et instrument, à Carignan, Margut, Sedan et Vouziers, sous contrôle, selon les lieux, d'un vice-président et de la secrétaire (120 candidats en tout). Les conservatoires municipaux et écoles de musique du département ont, par ailleurs, organisé leurs examens propres, avec, par exemple, 40 reçus à Nouzonville, 90 à Rothel, 90 à Sedan, 32 à Warcq.

Comme par toute la France, les sociétés ont, à des degrés divers, participé aux cérémonies patriotiques des 13 juin (Verdun), le 18 juin, 13 et 14 juillet, ainsi qu'aux fêtes patronales locales.

Parmi les événements hors série, citons :

— Le déplacement de l'Harmonie Municipale de Charleville à Euskirchen et Dulmen (RFA) pour 4 jours, avec concerts et parades (27-30 mai).

— La participation de la fanfare de Rocroi aux fêtes historiques de Marlenbourg (B), le 6 juin.

— La réception par l'Harmonie de Vouziers de l'Harmonie de Kettig (RFA) le 5 juin.

— L'accueil de l'Harmonie de Laigny-sur-Crouse (Vienne) par la municipalité et l'Harmonie de Margut le 28 juin.

— Trois sorties en commun des Harmonies de Carignan et Margut, à Charleville, le 2 juin, Vireux (B) le 13 juin, et Floing le 17 juillet (avec 55 exécutants, en plénières vacances).

— Les multiples sorties de l'orchestre champêtre de « La Mouzonnaise », les concerts de quartier de Sedan, de l'UM de Revin, les déplacements du groupe « Diapason » (Sedan, Carignan et Strasbourg).

Ajoutons que le 58ème Congrès Fédéral de 1977 aura lieu à Grandpré, organisé par « Les Echos de l'Argonne », avec l'appui de « l'Avenir de Monthois » et de l'Harmonie de Challerange. (3 sociétés voisines, jouant souvent en commun) et que le Président Pihet a remis 10 médailles à des « Chevrognés » de l'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse et l'administratrice, Mme Collet, à des anciens de Rimogne.

AUBE ET HAUTE-MARNE

TRAINEL

Une belle journée musicale

Il n'y a plus guère de villes qui ne sont pas « jumelées » et il faut reconnaître que les manifestations et les contacts qui en découlent sont fort agréables. Lorsque la municipalité n'a pas fait de jumelage, il reste aux Sociétés de Musique (celles qui « débordent d'activité... et d'amitié... ») à le faire ! C'est ce que M. Hubert Richard, l'actif chef de musique de l'Harmonie de Plancy-l'Abbaye a pensé, et il n'a pas hésité à donner l'exemple des jumelages entre Sociétés musicales, en prenant contact avec des formations belges, suisses, allemandes.

Avec un bel enthousiasme, l'Association sportive et culturelle orvinoise de Trainel lui a emboîté le pas et, le dimanche 5 septembre, elle recevait la Société suisse « La Lyre de Begnin », avec laquelle elle se jumelait au cours d'une journée de festivités, haute en couleurs.

Ce fut un succès qui rassemblait la grande foule dont M. Jack Leroy-Ducardonnoy peut être fier ; au programme musical, défilé, messe, concerts ajoutaient un bal et une joyeuse kermesse. Le jumelage était réussi on tous points et l'A.S.C.O. (désormais musique d'Europe) voyait cinq de ses fidèles et actifs musiciens récompensés. En effet, M. Maurice Faillonot, qui présidait cette journée, remettait la médaille de la Confédération Musicale de France à MM. Droy, Diomet, Seguin, A. Bouvy (chef de la batterie), et J. Leroy-Ducardonnoy (chef de musique).

Pour nos Sociétés, de telles journées sont bénéfiques. On ne peut que féliciter tout ceux qui y apportent leurs concours et qui permettent leur réalisation. Bravo à l'A.S.C.O.

D. BORNOT.

HAUTE-GARONNE

COLOMIERS

Une belle soirée de musique populaire à Colomiers

La Batterie-Fanfare de Colomiers, sous l'impulsion de son président Eychenne et de son chef Capdeville, avait organisé, le 2 juillet dernier, sur la place Daroc, à Colomiers, un concert de musique populaire, avec le concours de l'Harmonie d'Aussonne, et de l'harmonie de Tournefeuille.

Dans la fraîcheur du soir, ces sociétés offrirent au nombreux public qui était venu écouter une audition de choix, et les auditeurs charmés se croyaient revenus au temps où il faisait bon vivre.

La Fanfare de Colomiers nous offrit : le Camp des Chênes, et les Bords du Gato, sous la direction de P. Capdeville ; E. Duffaut, avec l'Harmonie d'Aussonne, nous amena d'Espagne au Danube, avec la sortie de l'Arène, de Bosson, la Paloma de Corbin, les Flots du Danube de Iranovici et la Marche du Raditzky. Enfin, R. Faillie, avec l'Harmonie de Tournefeuille, nous transporta, outre Atlantique avec Empire State Building, Boogie for Nathalia. Un Étranger à New-York, et nous ramenâmes chez nous avec « 1900, Joyeuse Époque » de Dolbecq.

Deux morceaux d'ensemble dirigés par Capdeville ouvrirent et clôturèrent ce concert.

Ce festival, petit par le nombre de sociétés, mais grand par l'exécution, fait honneur à la Batterie-Fanfare de Colomiers et à son Président Eychenne que l'on doit remercier pour cette innovation.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

Le Billet du Secrétaire

Il est probable qu'au moment où paraîtra ce bulletin, la plupart des directeurs et responsables d'Écoles de musique, cliques, fanfares ou harmonies, seront déjà aux prises avec les mêmes problèmes de reprise d'activité qui, systématiquement, reparaissent après l'oubli momentané des vacances.

Le Secrétariat Fédéral a pensé qu'en cette période de rentrée, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler brièvement quelles ont été les activités et les grands sujets discutés durant ces derniers mois.

EXAMENS ANNUELS :

Les vœux émis auprès de la C.M.F. par M. Dejean, Président de la Commission Artistique, semblent avoir été, dans une certaine mesure, pris en considération, d'où un choix plus judicieux des morceaux en fonction des degrés, tant en solfège qu'en instrument.

Un souci d'équilibre en ce qui concerne la composition des jurys, a permis un bon déroulement des épreuves, qui ont eu lieu les 23, 27 et 29 mai, à Tournefeuille ; remerciements, une fois encore, la Municipalité de cette ville pour son aide matérielle, ainsi que tous les membres des commissions artistiques et des examens pour l'organisation administrative.

Certes, beaucoup de travail et de mises au point restent encore à accomplir, mais compte tenu du niveau général des épreuves qui, chaque année, se révèle légèrement supérieur à celui de l'année précédente, il apparaît que l'ensemble des résultats acquis est très satisfaisant.

A tous les professeurs des 635 candidats présentes en 1976 aux épreuves de la F.D.S.M.C., nos remerciements pour cet excellent travail et félicitations à tous les lauréats.

HARMONIE - ECOLE

Rappelons le vœu de M. Eychenne concernant les possibilités que pourra offrir une Harmonie-Ecole à tous les instrumentistes (jeunes et moins jeunes). Cette question est à suivre pour étude et réalisation dans les meilleurs délais.

PRETS D'INSTRUMENTS

Les prêts d'instruments, alloués et parvenus par le canal de l'Alliés des Affaires Culturelles, ne devaient pas, du moins cela est souhaitable, donner lieu à trop de discussions, si chaque secrétaire est d'accord sur les critères d'attribution à définir lors des prochaines réunions.

FESTIVAL FEDERAL

Ce court exposé ne saurait se conclure sans rappeler le 30ème Festival annuel de notre Fédération, qui s'est déroulé le 20 juin, à Revel, et au cours duquel fut célébré le 50ème anniversaire du Coq-Revelois.

Cette manifestation à laquelle participèrent 22 Sociétés, groupant environ 1.500 exécutants et exécutantes (Ecole de Musique, Cliques, Batteries-Fanfares, Harmonies et Charles fut une éclatante et vivante démonstration des possibilités offertes par la musique dans notre région.

Un public très nombreux, ainsi que les personnalités officielles parmi lesquelles on reconnaissait M. Lespérance, représentant M. le maire de Revel, ne manqua pas ses applaudissements à toutes les formations qui se produisirent et défilerent sous un soleil implacable.

Signifions une innovation de la part de notre Président, M. Verdier, pour son interprétation au piano de l'ouverture du concours de Conizez « Emulation », accompagné par l'ensemble musical de Venerque, et nous aurons tout dit (ou presque sur ce festival).

Félicitations et un grand merci à tous les participants pour leurs brillantes interprétations, sans oublier l'organisation matérielle due à M. Commengé, Président du Coq-Revelois, aide dans cette tâche par la Commission des Festivals de la Fédération.

Roger LAURENT,
Secrétariat Fédéral.

ILE-DE-FRANCE

Nécrologie

Après le décès d'Etienne Lorin en septembre 1975 et d'Henri Arque en octobre 1975, notre Fédération est de nouveau doublement en deuil. Nos amis René Chapuis et André Aubert sont décédés, le premier le 25 mai 1976, le second le 5 août 1976. Ils étaient tous les deux d'authentiques et d'excellents musiciens amateurs.

René Chapuis, qui avait fait sa carrière professionnelle au Gaz de France, était directeur de l'Ecole Intercommunale de Musique de Maisons-Alfort, et Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Val-de-Marne.



75020 - 403, Rue des Pyrénées

Puis le conseil d'administration et le comité technique se réunissent séparément afin d'étudier et de préparer les résolutions présentées à l'assemblée plénière de l'après-midi.

ASSEMBLEE PLENIERE

A 15 h., les congressistes se retrouvent pour l'assemblée plénière. Après avoir remercié de sa présence M. le Sous-Préfet de Tournon, le président Maurice Adam souligne le rôle important qu'il attribue à la cohésion de la fédération, à la politique constructive et efficace à mettre en place, afin de promouvoir une véritable action, aussi bien au niveau des écoles de musique que des sociétés musicales.

Il insiste sur le problème de la musique à l'école. Il ne veut pas porter un jugement hâtif sur la réforme prévue par le Ministère de l'Éducation, qui laisse entendre que, dans un avenir plus ou moins proche, les nombreux moniteurs dans les écoles sont appelés à disparaître. Heureusement, nombre de ces moniteurs sont employés municipaux et les municipalités sont réceptives à nos sociétés musicales. Il serait bon de demander à la C.M.F. d'intervenir le plus rapidement possible auprès du Ministère de l'Intérieur, pour obtenir un véritable statut des chefs de musique ou de professeurs dans les écoles municipales de musique, en souhaitant que ces écoles soient créées et structurées avec l'aide des fédérations.

RAPPORT MORAL

Présenté par Jean-Marc Bertrand, secrétaire général, ce rapport rappelle l'activité, au cours de l'exercice, des différents U.D. et de la fédération, qui compte, à ce jour, 420 sociétés à jour de cotisation. Il souligne le rôle important des sociétés musicales et de leurs écoles de musique sur la vie sociale et culturelle de toute notre région. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

COMPTE RENDU FINANCIER

Présenté de manière claire et précise par Ernest Germain, trésorier général, contrôlé par la commission de contrôle (Maurice Jaffier), il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Le rapport du comité technique est présenté par M. Buttar, directeur technique fédéral. Il convient de souligner l'évolution du comité technique qui, par sa cohésion et l'esprit d'équipe de ses membres, devient un atout majeur de la fédération.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Les membres du tiers sortant, consultés en temps voulu par les présidents de leur U.D., ont tous sollicité le renouvellement de leur mandat. Aucune candidature nouvelle n'a été présentée. Les membres sortants, MM. Bernard, Weinborn, Bouissou, Germain, Lagar, Constantin, Coudrier et Hieron, sont tous réélus à l'unanimité.

La composition du conseil d'administration, définie dans la circulaire annuelle 1976 de la fédération, est donc inchangée, sauf toutefois Albert Besot (Drome) démissionnaire au cours de l'exercice, et qui a été remplacé par René Hieron, présenté par M. P. Garnier, président de l'U.D. de la Drôme.

CONGRES 1977

C'est dans le département du Rhône qu'il doit se tenir et François Bernard, président de l'U.D. du Rhône, propose comme lieu Tassin-la-Demi-Lune; la date est fixée au samedi 14 et dimanche 15 mai. L'assemblée adopte le principe d'un concours fédéral à cette occasion.

COMITE DE LIAISON

André Vettard, président adjoint, présente aux congressistes le bilan des contacts pris avec les fédérations de la Loire et du Dauphiné, afin de créer un comité de liaison des Fédérations Musicales de la région Rhône-Alpes. Il apparaît que chaque fédération est consciente de l'importance de ce comité et le congrès approuve le sens des démarches entreprises et donne toute latitude au bureau fédéral pour mener toutes les négociations et contacts nécessaires.

STAGES

TOUCY. — Le président, insistant sur la qualité des stages de Toucy et tenant compte, d'une part, des éloges des stagiaires qui ont participé à ces stages; d'autre part, des travaux qui restent encore à entreprendre à Toucy, propose un don de 2.500 F pour le centre de Toucy, qui est voté à l'unanimité par l'assemblée. Une intervention se fera auprès de toutes les U.D. pour recouvrer 1 franc par musicien de chaque société.

VESC. — Ce stage fédéral, du 1er au 14 août, dont l'initiative revient au président Garnier, a été une réussite. M. Garnier espère avoir la possibilité de préparer, l'an prochain, 2 sessions successives.

FINANCEMENT

L'intérêt de ces stages étant considérable, le président demande l'autorisation d'ouvrir une provision pour l'aide au financement de ces stages pour l'exercice 1977, qui lui est accordée par l'assemblée.

GROS SOU ORPHEONIQUE (G.S.O.)

Un effort d'information est demandé aux Unions départementales auprès de leurs sociétés afin d'augmenter le pourcentage des sociétés cotisant au G.S.O.

MEDAILLES

Le conseil rappelle l'information les concernant (circulaire page 9) pour les médailles confédérales et fédérales; deux promotions par an (avril et octobre). Les demandes devront parvenir impérativement avant le 1er avril et le 1er octobre. Les demandes retardataires seront reportées à la session suivante.

EXAMEN SUPERIEUR 1977

Il est fixé au 24 avril, à Lyon, à la M.J.C. Il est rappelé que toute candidature doit parvenir obligatoirement au comité technique fédéral, secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon, par l'intermédiaire du Comité technique fédéral de chaque U.D.

PROCHAINE REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Elle est fixée le dimanche 19 septembre 1976, à Lyon. La plus large participation est souhaitée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Adam remercie les congressistes de leur attention et de leur participation. Puis M. le Sous-Préfet de Tournon prend la parole pour souligner l'intérêt qu'il a pris à suivre les débats et encourager vivement les différents responsables à déposer des dossiers solides et mieux élaborés afin que l'administration puisse donner plus facilement suite aux demandes formulées.

Le conseil d'administration se réunit alors immédiatement dans une salle voisine afin de procéder à l'élection du bureau.

Sont élus: président actif, Maurice Adam; président adjoint, André Vettard; vice-présidents, les 6 présidents des Unions départementales (autres que Savoie) et Léon Abram; secrétaire général, Jean-Marc Bertrand; secrétaires Paul Weinborn et Louis Bouissou; secrétaire administratif, Célestin Philibert; trésorier général, Ernest Germain.

Les congressistes étaient ensuite invités à une réception très sympathique offerte par la municipalité, en présence de Messieurs Dider, maire; Henri Torre, député et ancien ministre. Puis ils se retrouvèrent dans la cour d'honneur du château de Tournon, afin d'écouter le brillant concert donné par l'harmonie municipale de Tournon, sous la baguette de son chef, Monsieur Zamora.

LE SECRETARIAT

Célébration du 50ème Anniversaire de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie, sous la présidence de M. André Ameller

Chambéry, capitale de la Savoie et berceau de notre Union départementale, accueillait, en ce dimanche 3 octobre, les représentants des 53 sociétés musicales pour leur assemblée générale marquant le 50ème anniversaire de cet organisme, symbole d'unité et garant de l'avenir musical dans notre département.

De nombreuses personnalités étaient présentes, parmi lesquelles M. Abadio, préfet de la Savoie et président d'honneur de l'Union départementale; MM. Louis Besson, Jean-Pierre Cot et Maurice Blane, députés; MM. Jean Blanc et Louis Marre, sénateurs; M. Pierre Dumas, ancien ministre, maire de Chambéry; Mgr Bontemps, archevêque du diocèse de Savoie; MM. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France; Gabriel Rolando, président honoraire de la Fédération du Sud-Est; Maurice Adam, président de la Fédération du Sud-Est et de l'U.D. de la Savoie; ainsi que les présidents des sept Unions départementales du Sud-Est.

En ouvrant la séance à l'auditorium du théâtre, M. Maurice Adam, président de l'Union départementale, souhaite la bienvenue à tous les délégués de nos sociétés et, après avoir demandé une minute de silence à la mémoire de tous les musiciens décédés au cours de cette année, remercie les personnalités dont la présence est un précieux encouragement, et notamment M. André Ameller, président de la C.M.F., qui a bien voulu accepter de présider cette assemblée. Il salue également M. Rolando qui, malgré des soucis de santé, tient toujours à assister aux assemblées de l'U.D. dont il a été le fondateur.

Soulignant les fructueux contacts que notre Union départementale entretient avec le conservatoire de Chambéry et son directeur, M. Bonal, M. Adam souhaite que tous les jeunes, qui aujourd'hui pronont une place primordiale, comprennent leur rôle et suivent l'exemple de leurs aînés qui, avec courage, travail et foi, ont permis à nos sociétés musicales de reprendre vie.

COMPTE RENDU MORAL

M. Georges Boisson, secrétaire général, présente le rapport moral de l'année écoulée. Il souligne le succès obtenu par le festival départemental qui s'est déroulé cette année à Modane, groupant 37 sociétés de notre département. Il rappelle au sujet des stages nationaux ou régionaux que toutes les transmissions ont été obligatoirement étre transmises au président départemental ou au directeur technique; tout candidat ne se soumettant pas à ces directives se verra refuser le remboursement des frais de ces stages.

En terminant, M. Boisson présente à notre ami Serge Herlin, vice-président de l'Union départementale, les félicitations de l'assemblée pour sa décoration de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports couronnant des années d'efforts à l'éducation musicale des jeunes.

COMPTE RENDU FINANCIER

Notre trésorier général, M. Marcel Rault, donne un compte rendu très détaillé de l'exercice 1975-1976. Cette année, nous constatons une augmentation très importante des remboursements des frais de transport pour les examens fédéraux qui est heureusement compensée par le réajustement de la subvention du Conseil général. M. Adam intervient pour souligner l'effort du Conseil général de la Savoie et prie M. Besson, son président, de transmettre les sincères remerciements de l'Union départementale à ses collègues.

D'autre part, conformément au règlement, MM. Joly et Cambay, commissaires aux comptes, ont contrôlé les écritures et les ont déclarées conformes, avec félicitations au trésorier.

TIRAGE AU SORT DES BONS D'EQUIPEMENT

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort de 10 bons pour achats d'instruments. Les sociétés suivantes sont les heureuses bénéficiaires de ce tirage au sort effectué par M. Cot, député: Echo du Montblanc Novalaise, l'Éveil Saint-Alban-Leyasse, Union Musicale de Modane, La Motte-Sorvolx, Cognin, Echo du Meyrieux, La Biolle, Chorale Nino Vallin, Ecole de Musique de Saint-Jean-de-Maurienne, Harmonie Chambéry, Fanfare Saint-Pierre-d'Albigny.

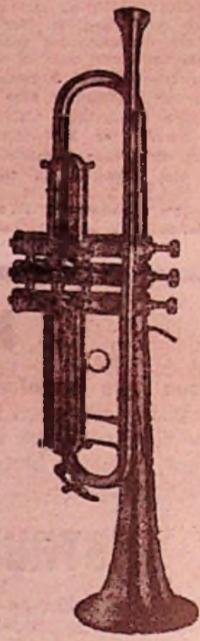
CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE "ROYAL ARTIST"

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	465	615
CORNET, si b	545	695
BUGLE, si b	625	795
ALTO, mi b	930	1190
BARYTON, si b	1200	1550
BASSE, si b à 4 pistons	1730	2215
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	5090	6200
TROMBONE à coulisse	630	855
TROMBONE à pistons	950	1175
LAQUES OR CLES CHROMEES		
SAXO SOPRANO, si b		1355
SAXO ALTO, mi b		1450
SAXO TENOR, si b		1750
SAXO BARYTON, mi b		3100
CLARINETTE, si b, super ébène		695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		730



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE!

COMPTE RENDU TECHNIQUE

M. Césari, directeur technique départemental, fait à l'assemblée un très important compte rendu technique qui témoigne de l'intense activité de l'Union au cours de cette année.

Le 25 avril 1976 à Lyon, 14 candidats des sociétés d'Albertville, Chambéry, Moutiers, Saint-Genix, Gresy-sur-Isère, ont subi les épreuves du cours supérieur. Notons l'excellent résultat de la jeune Odile Cottet, de Saint-Genix, qui, avec 19 en solfège et 18 en instrument, peut prétendre au concours d'excellence. Comme chaque année, M. Césari présente ses sincères félicitations aux jeunes lauréats et ses encouragements aux professeurs qui, avec souvent très peu de moyens, parviennent à amener des jeunes jusqu'au niveau du cours supérieur.

Le cours moyen s'est déroulé au Conservatoire de Chambéry samedi 22 mai et a vu une légère augmentation de l'effectif des candidats. Le samedi 27 mai 1976 c'était le tour des candidats des cours préparatoire et élémentaire de subir les épreuves de solfège et d'instrument à Challes-les-Eaux.

Le total des candidats présentés par notre Union aux examens 1976 se décompose comme suit: 658 candidats en solfège, 430 candidats en instruments. Quelques jeunes Savoyards ont participé aux stages de Toucy et Vesc; M. Combaz entretiendra l'assemblée de ce dernier stage dans quelques instants.

Comme chaque année, plusieurs sociétés ont participé à des concours, ce sont: Accordéonistes La Bathie, Accordéonistes Aixois, Harmonie Moutiers, Fanfare de Gresy-sur-Isère, Réveil Albertvillois, Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, Académie Accordéon Ricchi. D'autre part quelques sociétés se sont rendus à l'étranger représenter la musique savoyarde, ce sont: Les Dames-Blanches et leurs Hussards de La Motte-Sorvolx, Montmélan, Accordéonistes Albertville.

COMPTE RENDU DU STAGE DE VESC

M. Robert Combaz, moniteur au stage de Vesc, présente les différentes activités offertes aux stagiaires (parmi lesquels 19 Savoyards) du 1er au 14 août 1976; tous les anciens stagiaires ont regretté qu'à cause d'un changement de directeur, il n'y ait eu aucune suite aux différents travaux effectués les années précédentes; toute réforme bien menée doit tenir compte de ce qui a précédé.

Notons toutefois qu'au niveau départemental des rencontres sont organisées pour les jeunes musiciens savoyards du niveau cours élémentaire 2 et moyen, qui donneront à l'issue de l'assemblée un aperçu de leur talent.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Sont élus ou réélus à l'unanimité des 10 votants: MM. Bels Adrien, Duffard Paul, Bozon Auguste, Chavot Marcel, Tricaud Marcel, Fossa Hector. Le nouveau conseil d'administration, conformément au règlement, se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour procéder à l'élection de son bureau.

DATES A RETENIR

Dimanche 27 février 1977, congrès technique; dimanche 12 juin 1977, festival à La Rochette; dimanche 2 octobre 1977, assemblée générale.

ALLOCATION DE M. AMELLER, PRESIDENT DE LA CMF

M. André Ameller remercie tout d'abord M. Adam pour son invitation. Cette prise de contact avec une Union départementale lui a permis de constater les

différents problèmes qui préoccupent les musiciens.

Après avoir donné des explications sur la vie de cette Confédération Musicale de France, trop souvent méconnue par la plupart des musiciens fédérés, le président donne des garanties concernant le choix des morceaux imposés pour les examens fédéraux. Chaque comité technique fédéral peut effectuer des coupures éventuelles sur des passages difficiles. D'autre part, répondant à une question relative aux flûtes à bec, M. Ameller signale que dès 1977 une épreuve sera créée pour cet instrument.

En terminant, M. le Président réaffirme avec force: « La musique doit faire partie intégrante de l'éducation de l'enfant, et non être un complément, comme c'est le cas dans le temps présent. »

ALLOCATION DE M. JEAN-PIERRE COT, DEPUTE

M. Jean-Pierre Cot, député, au nom de ses collègues parlementaires, remercie que la musique en Savoie se porte bien et même de mieux en mieux, puisque chaque année de nouvelles sociétés adhèrent à l'U.D. Et il assure l'assemblée du soutien total du Conseil général à cette action en faveur de la musique populaire.

A l'issue de ces débats fructueux, les congressistes se dirigent vers l'Hôtel de Ville, entraînés par les Trompettes de Barberaz (direction Patrick Durand) qui interprètent des pas-redoublés avec le brio que nous connaissons. Pendant ce temps les Trompes du Viviers du Lac, dans un périple à travers la ville, faisaient sonner leurs cors, symbole d'unité entre le sport et la musique. Sur le paron de l'Hôtel de Ville, tous les délégués et les personnalités étaient accueillis par la formation « Juniors » départementale qui, sous la direction successive de MM. Combaz, Chevallier et Fayollat, interprète quelques morceaux, démontrant s'il en était nécessaire le sérieux des journées de rencontres musicales.

Au cours de la réception à l'Hôtel de Ville, M. Pierre Dumas, maire de Chambéry, rédit sa joie, celle de son conseil municipal et de la population de recevoir les délégués de la Savoie musicale. Rappelant la mémoire de M. Fontaine, fondateur de l'Union départementale et ami de son père, M. le maire se plut à démontrer la place qu'occupe la musique à Chambéry. Su tournant enfin vers M. Ameller, M. Dumas lui remettait la médaille d'honneur de la ville de Chambéry, qui est attribuée rarement à une personnalité étrangère à la ville, marquant à travers le président de la Confédération Musicale de France, l'attachement de cette ville à la musique populaire.

M. Rolando prenait à son tour la parole pour retracer l'historique de l'Union départementale, Union qu'il a lui-même portée aux fonds baptismaux et sur laquelle il a veillé durant 50 ans. Il rendit hommage à tous les animateurs qui se sont dévoués pour que vive et se développe la musique dans ce beau département, avant de présenter à ceux qui maintenant tiennent le flambeau, ses vœux de réussite.

M. Rolando décorait ensuite avec émotion le drapeau de l'Union départementale de la médaille de la CMF portée en ce jour par dix jeunes en costumes des différentes vallées de notre belle Savoie. Il restait à M. Adam de remercier la municipalité de Chambéry, les personnalités et tous les musiciens qui, par leur présence, ont donné à cet anniversaire, un faste qui sera inoubliable. Et c'est à

l'Hôtel de France que tous les congressistes se retrouvaient pour un repas amical, empreint de cette camaraderie qui unit tous les musiciens savoyards. D. VAGNON.

TARN

L'Union Musicale de Graulhet en deuil

Le 24 septembre 1976, la grande famille des musiciens a appris le brusque décès de Madame Mathilde Dondoyne, professeur de musique et épouse de M. Fernand Dondoyne, chef de l'Union Musicale de Graulhet.

Madame Dondoyne était née en 1906 à Bône (Algérie), où elle commença l'étude de la musique. Venue à Lille en 1922 (Nord), pour des raisons familiales elle présenta le concours d'entrée au Conservatoire National de cette ville.

Au bout de quatre années d'études, elle obtint un premier prix de solfège et un premier prix de violoncelle. Elle fait alors partie de l'orchestre des concerts du Conservatoire de Lille et participe régulièrement à des concerts de musique de chambre à Radio PTT Nord.

Elle revient deux ans en Algérie, où elle exerce comme professeur à cette époque elle a entretenu comme élève au violoncelle M. Raynald Giovaninetti, actuellement chef d'orchestre et directeur de l'Opéra de Marseille). Dumkerque voit l'union de Monsieur et Madame Dondoyne, en 1931, et tous deux font partie de l'Association des Artistes Musiciens jusqu'en 1930.

Ayant tout perdu, en 1940, l'Algérie les accueille à nouveau. Mme Dondoyne occupe alors la place de violoncel-

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L-HERMITAGE Drôme. Tel. 08.24.87



la solo aux Théâtres de Bône et de Constantine, ainsi que celle de professeur de piano et violoncelle, le chef d'orchestre des deux théâtres n'étant autre que son époux. Les événements d'Algérie mirent une nouvelle fois leur vie tant morale que matérielle à rude épreuve. En 1964, ils viennent se fixer à Graulhet. C'est à ce moment-là que l'Union Musicale de Graulhet et son Ecole de Musique les accueillent dans leur grande famille où leur compétence, leur gentillesse et leur dévouement sont immédiatement appréciés et reconnus. Le destin cruel a mit fin à une carrière musicale où combien remplit par un dévouement sans égal et une totale abnégation. L'éloge funèbre prononcé par M. Raoul Catala, président de l'Union Musicale, il était traduit bien l'émotion de tous.

Nous en extrayons la fin : « Notre cœur est plein d'émotion : il se referme sur

vos souvenirs qu'il gardera à tout jamais. Madame Dondayno adieu, nous ne vous oublierons pas ! »

La foule, émue, se recueillait platement en l'église de Notre-Dame-du-Val d'Amour. De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie funèbre et notamment, M. le Docteur Pontier, maire de Graulhet ; Mlle Jullé et M. Rouyre, adjoints au maire ; M. Bonnet, président des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn ; et M. Bascou, secrétaire ; Mme Satgé Denise, présidente d'honneur de l'Union Musicale ; M. Bernard Alquier, directeur de la Lyre de Lavaur, MM. Régner et Escrivé de l'Harmonie-Fanfare de Briatexte ; ainsi qu'une délégation de la Citoyenne Municipale de Graulhet, conduite par son chef M. José Paz.

L'Union Musicale de Graulhet.

VAR

LA GARDE 125ème Anniversaire de la Fanfare Mussou

La fanfare Mussou de La Garde dans le Var est l'une des plus anciennes sociétés musicales de France. Fondée en 1851 par Justin Mussou, elle poursuit toujours vaillamment ses efforts pour promouvoir la musique populaire. Ce n'est plus une fanfare, bien qu'elle en conserve le nom qui l'a rendue célèbre, mais une formation harmonique d'une quarantaine de musiciens de tous âges, dirigée par le très dévoué Gabriel Boudillon qui est plus qu'un chef, c'est un ami écouté et aimé par tous, ce qui lui permet de faire interpréter la musique non seulement avec une grande précision technique, mais en plus avec amour et passion.

La fanfare Mussou, aujourd'hui, si elle maintient les traditions populaires

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX
fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

gardéennes est aussi soucieuse de son avenir. Son école de musique, animée par les musiciens de la société est fréquentée par 82 élèves garçons et filles qui y apprennent le solfège et la pratique des instruments.

Le dimanche 20 Juin 1976, la fanfare Mussou a célébré son 125ème anniversaire. Dès 8 h du matin, le président André Gatty et les membres du Conseil d'Administration déposaient une gerbe

sur la tombe de Justin Mussou et des principaux chefs de musique qui lui ont succédé. Puis la société escortée par la clique et les majorettes d'Art et Culture de La Garde, se rendit au monument aux morts de la ville où le Président et le Directeur déposèrent une gerbe. Puis le cortège gagna l'hôtel de ville, où, à l'instigation retentissante de Morscillano, des pigeons furent lâchés dans le ciel radieux du printemps provençal.

Le président et directeur saluèrent les personnalités M. Maurice Dolplace, maire de La Garde, conseiller général, et les membres du conseil municipal, M. Vaux, sous-préfet de Toulon, représentant le Préfet, M. Labassade représentant M. Aymeric Simon-Lorière, député du Var ; M. Berthe, président de la Fédération Musicale du Var ainsi que les représentants des diverses associations locales.

Après avoir visité, sous la conduite de M. Roger Murana, vice-président, l'exposition consacrée à l'histoire de la fanfare Mussou, tout le monde se rendit à la salle du Rocher, écouter le grand concert donné par la Fanfare.

Le programme était de choix et son interprétation en fut remarquable. « La Chauve souris » de J. Strauss, « La Forêt » de Lacombe et un extrait de « Mireille » de Charles Gounod. Le concert se termina par le pas redoublé « Récit » au milieu des vivats et de la joie générale. Le directeur, M. Gabriel Boudillon reçut de la part des élèves une superbe gerbe que lui remirent trois jeunes musiciens pendant que les musiciens et l'assistance débataient l'acclamèrent.

Les musiciens débattant ensuite dans les rues de la ville jusqu'à la salle Mussou où les attendait, après un auditif d'honneur, un succulent banquet. Au dessert, le président André Gatty prononça une allocution dans laquelle il retraça brièvement l'histoire de la société. Puis toutes les personnalités présentes prirent tour à tour la parole pour féliciter le Directeur et les musiciens et dire toute leur joie d'avoir participé à cette brillante célébration.

M. Gabriel Boudillon reçut ensuite des mains de M. Dolplace, qui lui remit sa prochaine nomination dans l'ordre des palmes académiques, une plaque offerte par le conseil général, et du Président Gatty, un magnifique objet d'art offert par les musiciens en témoignage de leur sincère amitié.

Le banquet se termina dans l'allégresse générale, mais la fête continua sur la place de La République où une quinzaine de musiciens interprétèrent une longue série de danses « rôtis » à la grande joie de la population qui dansa jusqu'à 20 h.

VAUCLUSE

AVIGNON

Brillant succès de l'Harmonie Municipale au concours international de Mâcon

Notre Harmonie Municipale s'est tout particulièrement distinguée au concours de musique et fanfares qui s'est déroulé le dimanche 27 Juin à Mâcon. La formation de M. Dal Bello a eut un effet classé 1ère de la Division Excellence A, et a ainsi accédé à la Division d'Honneur.

Ce premier prix obtenu avec une note de 23,2/30 était assorti des félicitations du Jury au Directeur et d'un magnifique vase de Sèvres offert par le Secrétariat à la Jeunesse et aux sports.

Pour ce concours, nos musiciens ont exécuté avec brio la suite Romantique de Weber-Busser avec variations sur un thème original, (de Jules Semler Coligny), morceau imposé, et la Force du Destin, de Verdi, morceau au choix.

Après M. le Président du jury, M. Edgar Bousquet, adjoint au maire et vice-président de l'Harmonie, M. Alain Layrissu, conseiller municipal et trésorier, M. Fernand Trinquier, Président de la Fédération des Musiques de Vaucluse, qui s'étaient rendus à Mâcon, furent les premiers à féliciter M. Dal Bello et ses musiciens pour ce brillant résultat. L'après-midi à l'issue du défilé, l'Harmonie en raison de sa remarquable interprétation de la Marche de Ricci de Wagner, dut donner un « bis » l'ouverture de la Force du Destin qui l'avait fait triompher le matin.

Pour fêter cette promotion, le mardi 13 juillet dans la salle du Conseil les édiles offrirent une réception aux musiciens lauréats de Mâcon. En premier lieu, M. Gilbert Testenière, trésorier administratif adressait les remerciements de l'Harmonie à M. Duffaut, député-maire et à la municipalité, car les résultats qu'elle a obtenus sont dûs au soutien incessant accordé par les édiles.

Dans les concours successifs auxquels ils ont participé, Charbonnières, Laon, Noves et Mâcon, les musiciens Avignonnais ont démontré qu'ils pouvaient rivaliser avec les meilleures sociétés. Hommage était rendu au chef Emile Dal Bello avant que M. Trinquier, Président de la Fédération de Vaucluse et fidèle supporter de l'Harmonie, mette l'accent sur cette progression de la Société.

Dans son allocution, Monsieur le maire d'Avignon disait tout son plaisir et sa satisfaction du succès obtenu par l'Harmonie Municipale.

Le gérant : A. AMELLER
Imprim. « La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40 +

NOTRE SERVICE DE COMMISSION

Nous vous rappelons une fois de plus que nous fournissons tous les morceaux de musique instrumentale imposés dans les examens fédéraux.

Par ailleurs, notre service de commission est à votre disposition pour la fourniture de toute musique (enseignement, musique instrumentale, harmonie ou fanfare, etc...) de n'importe quelle édition française au même prix que les éditeurs.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE GRANDES MARQUES

Nous vous indiquons ci-dessous les prix au 1er septembre 1976 de quelques instruments figurant à notre catalogue. (Nos prix s'entendent T.V.A. comprise).

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 114 M)	1.470,00	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce (réf. 131 M)	1.480,00
Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 215 D) grosse perce	2.000,00	Trombone à coulisse COURTOIS, modèle américain, grosse perce (réf. 135 G)	1.620,00
Trompette d'harmonie ut et sib SELMER (réf. 357 C)	2.150,00	Trombone à coulisse COUESNON, grosse perce (réf. 308)	1.480,00
Trompette d'harmonie ut et sib COUESNON (réf. 101 S)	1.720,00	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, modèle Boléro (réf. 363)	1.850,00

Disponibles également ces instruments vernis dorés

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano sib DOLNET Artist	2.735,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au sib ..	5.020,00
Saxophone soprano sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 724)	3.090,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au la ..	5.680,00
Saxophone soprano sib SELMER (réf. 87 B)	3.230,00	Saxophone baryton sib COUESNON Monopole Conservatoire descendant au la (réf. 757)	5.620,00
Saxophone alto sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 734)	2.820,00	Saxophone baryton sib SELMER descendant au sib (réf. 96)	5.900,00
Saxophone alto sib SELMER Mark VII (réf. 90)	3.280,00	Saxophone baryton sib SELMER descendant au la (réf. 96 A)	6.460,00
Saxophone ténor sib SELMER Mark VII (réf. 93)	3.610,00		
Saxophone ténor sib COUESNON, Monopole Conservatoire avec fa dièse aigu (réf. 745)	3.150,00		

Disponibles également ces saxophones vernis dorés

Il nous reste encore quelques saxophones ténors SELMER Mark VI (référence 93) argentés avec fa dièse aigu au prix de : 3.030,00 F.

CLARINETTES (modèle Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette sib NOBLET Série M	880,00	Clarinette sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 1150)	1.760,00
Clarinette sib NOBLET Artiste	950,00	Clarinette sib SELMER (réf. 1, Série 9)	1.820,00
Clarinette sib LEBLANC, clés argentées (réf. 176)	1.680,00	Clarinette sib BUFFET-CRAMPON (réf. 1132), en étuf ..	1.845,00

Certaines de ces clarinettes sont également disponibles avec mécanisme argenté.

GRANDES FLUTES (modèle Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET (réf. 70)	1.080,00	Grande flûte SELMER (réf. 63 B)	3.400,00
Grande flûte COUESNON «Imperator GRASSI» (réf. 1320)	1.190,00	Grande flûte YAMAHA, fournie avec étuf (réf. YFL 22 S)	1.330,00

Certaines de ces flûtes peuvent être également fournies à plateaux creux.

CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE

Claillon d'infanterie réglementaire, depuis	238,00	Tambour modèle Armée 4/4, depuis	532,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	304,00	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	760,00
Trompe de chasse, depuis	551,00	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre à tringles, depuis ..	1.045,00

Disponibles également ces instruments nickelés

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES